

l'interdit

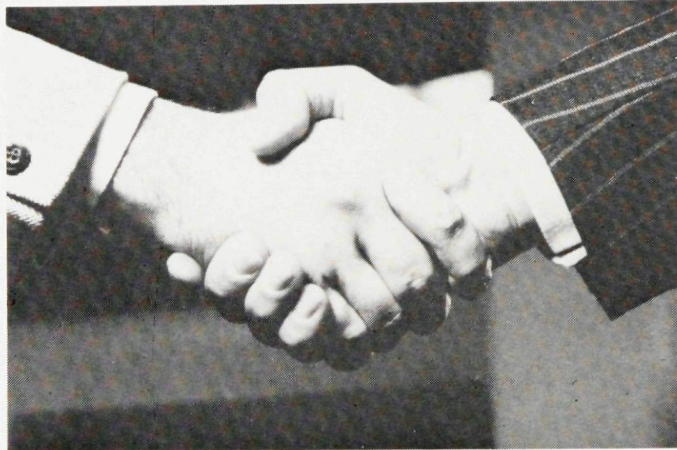
la revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Numéro 271 novembre-décembre 1979



l'union

des diplômés dans l'association,
de l'association
avec le Centre d'Emploi du Canada



fait

un service de placement
pour les Diplômés

la force

votre solidarité

Communiquez avec nous: pour nous signaler des postes chez vous
pour nous signaler votre compétence

M. Richard Saint-Louis
**Centre d'Emploi des Diplômés
de l'Université de Montréal**
2910, boul. Édouard-Montpetit
Montréal H3T 1J7

Tél.: (514) 343-6230

Voulez-vous nous aider?

Parce que nous désirons avoir
votre nom et adresse écrits cor-
rectement sur notre liste d'envoi,

nous vous demandons de bien
vouloir compléter la formule ci-
dessous si correction il y a.



Les Diplômés de
l'Université de Montréal
2910, boul. Édouard-Montpetit,
bureau 3
Montréal, Québec
H3T 1J7

S.V.P. corriger
l'adresse tel qu'indiqué

S.V.P. changer le nom
pour celui qui est indiqué

S.V.P. retirer ce nom
de votre liste d'envoi

S.V.P. adresser
 au bureau à domicile

Nom

Date de naissance

Diplôme obtenu

Adresse du domicile

Faculte - Année

Département

Ville

Code postal

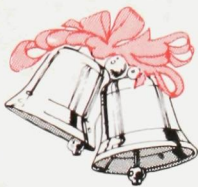
Employeur

Province - Pays

Telephone du domicile Bureau

Adresse du bureau

Fonction



message aux diplômés

Un vent de jeunesse

l'interdit

La revue des Diplômés de l'Université de Montréal
Numéro 271,
novembre-décembre 1979

Conseil d'administration des Diplômés de l'Université de Montréal

Robert Savoie, président
André DeGuire, 1er vice-président
Pierre Robert, 2e vice-président
John Edmunds, secrétaire
Guy Angrignon, trésorier
André Béique
Yves Desjardins-Siciliano
Mildred Eisenberg
André Lafrance
Gérard Lépine
Jean-Louis Massé
Jacques Breton, président sortant
Roger Larose, représentant de l'Université

Directeur général des Diplômés de l'Université de Montréal

Claudette Tétrault

Rédacteur

Louise Desjardins

Comité de "l'interdit"

André A. Lafrance, Pierre Robert,
Louise Desjardins et Claudette
Tétrault.

Graphisme

Direction des Communications de
l'Université de Montréal

Impression

Journal Offset Inc.

Les auteurs des articles publiés dans "l'interdit" conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Les reproductions sont autorisées moyennant mention de "l'interdit" et de ses auteurs.

Dépôt légal no D 6880028
Bibliothèque nationale du Québec
Publié 5 fois l'an
Tirage: 50,000

Siège social:
2910, boul. Édouard-Montpetit
bureau 3
Montréal, Québec, H3T 1J7
(514) 343-6230

Abonnement annuel: \$6
à l'étranger: \$8

Page couverture
Garage Louis-Colin
Photographie
Audiovisuel
Université de Montréal

La nouvelle année qui s'annonce est là pour nous rappeler que le temps passe. Les situations évoluent souvent à un rythme effarant et les besoins se modifient. Ainsi, les diplômés des années '70 doivent faire face à des réalités différentes de celles de leurs prédécesseurs. Ils ont été formés dans une université aux dimensions agrandies et sont arrivés en très grand nombre sur le marché du travail. Un relevé statistique sommaire nous révèle, par ailleurs, qu'ils constituent plus de 52% de la population totale des diplômés de l'Université de Montréal.

Désireux de nous rapprocher toujours davantage de nos membres, nous voulons mettre l'accent sur des activités et des services qui satisferont les demandes de la majorité de nos diplômés, c'est-à-dire ceux de la dernière décade. Comme plusieurs d'entre eux, surtout les plus jeunes, ont vécu et vivent encore des difficultés d'intégration au marché du travail, nous nous sommes dotés d'un service de placement grâce auquel, nous l'espérons, chacun pourra

réaliser ses ambitions professionnelles. Pour le maintien et la réussite d'un tel service, il va sans dire que nous comptons sur la collaboration de tous nos diplômés employeurs afin qu'ils nous fassent part de leurs besoins en personnel.

Lieu de rencontre par excellence, votre association organise également des réunions de classe. Il n'est pas nécessaire d'être un "vieux" diplômé de plus de dix ans pour songer à participer à de telles retrouvailles. Combien d'entre vous ont déjà perdu de vue ceux et celles qui ont partagé les mêmes inquiétudes à la veille des mêmes examens? Avec une formation similaire, vous serez surpris, et encouragés peut-être, par la diversité des routes auxquelles mène votre diplôme. N'hésitez plus. Un simple appel et nous mettrons toutes nos ressources en oeuvre pour que ces rencontres soient un succès.

Par le biais de nos activités sociales et sportives, nous voulons que les diplômés de l'Université de Montréal se

connaissent et se reconnaissent. Nous avons, par exemple, déjà envoyé une lettre de bienvenue à tous les nouveaux diplômés. Nous songeons aussi à produire une carte de membre qui vous sera distribuée gratuitement afin que vous puissiez profiter facilement des avantages que nous vous offrons.

Les diplômés de l'Université de Montréal forment un groupe important dans notre société (en fait, nous sommes plus de 70,000). Il y va de leur intérêt de se reconnaître afin d'assurer le renom de leur université et le maintien de la qualité de leur diplôme.

Avec le temps des Fêtes qui approche à grand pas, j'aimerais souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous tous mes meilleurs voeux de paix, de bonheur et de prospérité pour cette année nouvelle que nous commençons ensemble.

Robert Savoie
Le président

sommaire

- | | | | | | |
|----|---|----|---|----|--|
| 4 | <i>La femme diplômée dans la fonction publique fédérale</i>
par Monique Potin | 11 | <i>Rallye-Baba et les quarante râteaux</i>
par Jean Chevarier | 19 | <i>gros plan</i>
par Jean-Pierre Tadros |
| 6 | <i>Le Mérite annuel</i>
<i>Isaac Rebner</i>
par Louise Desjardins | 13 | <i>Au service de placement des Diplômés,</i>
<i>Richard Saint-Louis, un homme de confiance</i>
par Louise Desjardins | 22 | <i>le carnet</i> |
| 8 | <i>La construction de l'Université de Montréal, 3e partie</i>
<i>Un campus en pleine croissance</i>
par Danièle Simpson | 14 | <i>Une bonne économie est-elle un gage de stabilité pour la constitution canadienne?</i>
par Gilles McDougall
et André Courchesne | 20 | <i>ceux qui font l'Université</i>
par Jocelyne Delage |
| 10 | <i>L'opium du peuple</i>
par André Huneault | 17 | <i>L'Université en bref</i> | 26 | <i>diplômés-auteurs</i> |

La femme diplômée dans la fonction publique fédérale

Monique Potin

L'Association des femmes diplômées des universités (AFDU) fête cette année ses trente ans d'existence. Ses buts principaux sont de promouvoir le statut social, juridique et professionnel de la femme diplômée; de susciter chez elle l'intérêt pour les questions politiques, sociales et culturelles en les encourageant à une participation active dans ces domaines.

Parce que la femme diplômée n'a pas encore sa place à part entière dans la société, dans la politique, dans l'éducation, dans l'administration; parce qu'elle a besoin de se trouver avec d'autres femmes pour définir ses objectifs, pour organiser son action, pour faire entendre ses revendications, pour défendre ses droits, l'AFDU se veut un lieu dynamique d'intervention dans la société.

Peu après la diffusion du rapport de l'Association des femmes diplômées des universités (AFDU-Montréal)¹, portant sur l'analyse des politiques d'égalité en emploi, la parution du rapport annuel 1978 de la Commission de la Fonction publique du Canada² faisait la manchette des journaux. Les rédacteurs concluent ainsi le chapitre consacré à l'égalité des chances pour les femmes: "Il faudra lutter encore longtemps pour que cette égalité devienne une réalité quotidienne".

Pour mieux saisir la portée de ce rapport, nous nous pencherons sur le cas des femmes employées dans les catégories "scientifiques et spécialités" et "administration et services extérieurs". Nous les identifierons comme femmes "diplômées" bien qu'un petit nombre de femmes de ces catégories ne le soient pas et que des femmes diplômées soient employées

dans d'autres catégories, comme commis ou secrétaire par exemple.

Des chasses gardées

Dans le cadre du programme de recrutement dans les universités, en 1978, la fonction publique a engagé deux hommes diplômés d'une université québécoise pour une femme (178 contre 89). Les diplômées des universités québécoises constituent 33% de tous les diplômés du Québec qui ont été recrutés alors qu'elles représentent 43% de tous les diplômés d'université québécoise (9,700 pour 13,730 hommes).

Dans le cadre de ce même programme, pour le Canada, le pourcentage des femmes diplômées embauchées a bondi de 27.9% en 1977 à 36.6% en 1978. Les diplômées québécoises semblent donc souffrir d'un double handicap: être femme et être québécoise. Par ailleurs, le 36.6% de diplômées embauchées est loin du 45.6% qui représente la proportion de femmes parmi les nouveaux diplômés au Canada (46,230 femmes sur un total de 101,350 nouveaux diplômés). Les diplômées engagées se retrouvent essentiellement dans les secteurs "administration" et "socio-économique" (les femmes constituent la moitié des recrutés de ces deux catégories). "Informatique" et "vérification et comptabilité" traînent avec respectivement 17.2% et 24.6% de femmes par rapport à une moyenne de 36.6% de femmes parmi les nouveaux diplômés engagés.

La critique formulée par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme tient toujours: "la sélection favorise sans contredit les professions où prédominent les hommes"³ mais les femmes choisissent d'étudier de plus en plus dans des "disciplines d'hommes" et on peut déceler, suivant les termes de la Commission, "une évolution encore faible mais significative". Le tout est de veiller

à ce que la hiérarchie des disciplines ne soit pas modifiée en faveur de secteurs moins "contaminés" par l'intrusion des femmes.

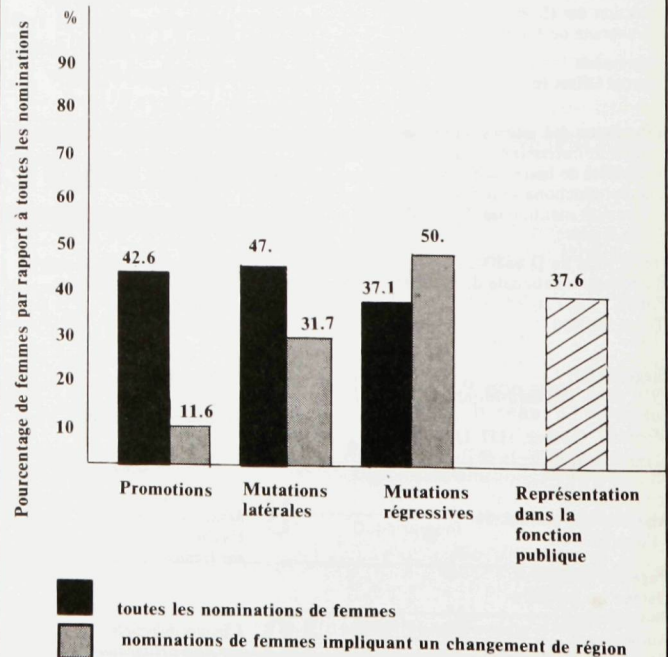
Les promotions: une illusion?

Nous n'avons pas pu distinguer la situation des femmes diplômées de celle de l'ensemble des employés féminins, la Commission n'ayant pas fourni un tableau des nominations internes par sexe et par catégorie professionnelle. Nous n'avons pas non plus soupesé l'importance de sélection (avec concours, par affichage, par répertoire sans concours ou par reclassification) puisque les tableaux portant sur ces données ne tiennent

pas compte du sexe. Cependant, nous nous sommes attardés sur le facteur mobilité géographique pour lequel suffisamment de données sont fournies.

Ainsi, en 1978, les femmes recueillent 42.6% (soit 14,442) de toutes les promotions. 47% (soit 36,162) sont des mutations latérales qui n'impliquent pas de changement de niveau ou de maximum salarial tandis que 37% (soit alors 1,085) sont des mutations régressives qui signifient une baisse de niveau ou de maximum salarial. Le taux élevé de promotions peut s'expliquer par le fait que le tiers des promotions est fait dans la catégorie "soutien administratif" composée de femmes à près de

Promotion et mobilité



Cessation d'emploi

Motifs	Démission		Mise en disponibilité		Fin d'emploi temporaire		Totaux des employés féminins	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Catégorie Professionnelle								
Scientifiques et spécialistes	776	51.6	8*	21	114	46.7	4 984	21.5
Administration et service extérieur	565	32.1	14*	25.5	152	41.8	12 141	23.5
Total des deux catégories	1 341	41.1	22*	23.4	266	43.7	17 125	22.8

* Ne tient pas compte des effectifs transférés aux autorités provinciales et territoriales (soit un total de 333 femmes).

80%. Ce sont essentiellement des secrétaires et des commis de bureau.

Sauter pour mieux reculer

Souvent on reproche aux femmes (tout comme d'ailleurs aux hommes) un manque de mobilité pour expliquer leurs moindres promotions. Pourtant, ce facteur semble pour le moins minime, sinon inexistant, à la fonction publique fédérale. En effet, 92.3% (soit 31,284) des promotions y ont été accordées sans changement de lieu de travail. Les déménagements d'une région à une autre n'ont impliqué que 2.6% de toutes les promotions, soit 904 (dont 799 concernaient des hommes) sur un total de 33,908 promotions!

Par ailleurs, en étudiant les cas de nominations impliquant un changement de région, on a la surprise de découvrir que les femmes régressent plus qu'elles n'avancent dans leur carrière lorsqu'elles acceptent de déménager.

Alors qu'elles occupent un peu plus d'un tiers des postes (36.7%), les femmes font l'objet de

50% des mutations régressives (137 cas), 31.7% des mutations latérales (831 cas) et seulement 11.6% des promotions qui impliquent une mobilité inter-régionale (105 cas).

Le traditionnel dilemme

"Dans la plupart des catégories d'emploi, le nombre des démissions féminines est presque toujours le double de celui des hommes en 1978". Et la Commission continue: "Dans la catégorie 'scientifiques et spécialistes', ce taux est près de quatre fois celui des hommes..." Les démissions représentent plus de la moitié des départs des femmes diplômées (soit 1,341 sur 2,246 départs de femmes diplômées). Ce problème des départs volontaires ne date pas d'hier et les principales causes en sont déjà connues: elles sont essentiellement liées aux difficultés d'harmoniser la carrière professionnelle à la vie conjugale et familiale.

Plus d'emploi temporaires

En 1978, la politique d'austérité a frappé les femmes à peu près proportionnellement à leur

taux de représentation dans les deux catégories. Mais les femmes diplômées représentent 46.7% du groupe d'employés temporaires des deux catégories d'emploi dont le contrat n'a pas été renouvelé (soit 266 diplômées en chômage). On peut en déduire que les femmes diplômées sont proportionnellement plus souvent que les hommes dans un emploi temporaire destiné à un diplômé et non renouvelé (46.7% des cas d'emploi) plutôt que dans un emploi permanent destiné à un diplômé (22.8% de tous les emplois des catégories "scientifiques et spécialistes" et "administration et service extérieur" sont occupés par des femmes).

On peut craindre qu'avec la politique d'austérité nous n'assistions à une chute du nombre d'employées: possédant moins d'ancienneté, plus souvent engagées de façon temporaire et concentrées aux niveaux les plus bas de la hiérarchie, les femmes sont toutes désignées pour former le gros du contingent des éliminés.

Il est temps d'agir!

Il est triste que, devant de pareilles perspectives, la Commission de la fonction publique se contente de faire des "Études approfondies". Les données et les causes sont assez claires pour que l'on agisse avant que le mal soit fait.

La fonction publique canadienne peut-elle se payer le luxe de perdre, par démission volontaire en un an, 1,341 employées cadres et professionnelles alors qu'elle se lamente d'avoir des difficultés à en recruter et qu'elle développe un coûteux ensemble de mécanismes

pour favoriser l'égalité des chances?

L'hémorragie des démissions féminines doit être freinée par l'adoption de mesures tenant compte des contraintes familiales de l'employé(e). Sinon, ce qui sera gagné au niveau des engagements sera perdu dans les départs volontaires (385 nouvelles diplômées ont été recrutées en 1978 dans le cadre du programme spécial établi à cet effet alors que 1,341 femmes cadres et professionnelles démissionnaient).

La politique d'austérité peut se réaliser mais ne doit pas se réaliser aux frais des femmes. Cela signifie concrètement que les pourcentages de représentation féminine qui ont déjà été atteints doivent constituer un seuil minimum à maintenir à tout prix.

Pour éviter une chute de la représentation féminine, les critères d'élimination choisis doivent tenir compte des caractéristiques de tous les groupes en présence (hommes, femmes, dimension régionale, francophone, etc.) et non seulement masculins anglophones. Ainsi les critères d'ancienneté et de rang hiérarchique qui, actuellement, pèsent lourd dans la sélection des éliminés, jouent systématiquement en défaveur des femmes.

1. **Analyse de politiques d'égalité en emploi**, Association des femmes diplômées des universités (Montréal), Montréal, mai 1979.
2. **Rapport annuel 1978**, Commission de la Fonction publique du Canada, 1979, 2 volumes.
3. **Les obstacles à l'égalité des femmes dans la fonction publique fédérale**, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, janvier 1979, 81p.

TÉL: 277-7380

Restaurant L'Auvergnat

PAUL THIBAUD, prop.

1231 AVE. LAJOIE
OUTREMONT, QUÉ.

Il régnait une atmosphère tout à fait spéciale le 26 septembre dernier, dans les salons du recteur. Pour la première fois les Diplômés remettaient leur Mérite annuel à un juif anglophone. Particulièrement fier et heureux d'être l'un des nôtres, le Dr Rebner n'a pas manqué de souligner que l'honneur qui lui incombe aujourd'hui est, en partie, dû à l'excellence de l'enseignement qu'il a reçu à l'Université de Montréal. Il a choisi cette institution car, dit-il, "c'était celle qui pouvait lui apporter la meilleure formation en psychologie clinique".

C'est avec une grande émotion qu'il parle encore de l'accueil extraordinaire que lui ont réservé ses confrères de classe et ses professeurs. En souriant, il se remémore les quelques heures de discussion qu'il a eues avec le professeur Adrien Pinard au sujet de l'application à la psychologie moderne d'importants concepts d'Aristote et de St-Thomas d'Aquin. Souvent menées dans un mélange d'anglais et de français, ces conversations demeurent vivantes dans l'esprit du Dr Rebner. C'est peut-être d'ailleurs à cause d'elles qu'il se sent encore chez lui à l'Université de Montréal.

Première source d'inspiration

Le Dr Rebner considère que son passage à l'Université, en faisant de lui un scientifique, lui a donné les moyens de développer ses intérêts fondamentaux pour le comportement humain. Cependant, il doit sa première motivation dans ce domaine à une expérience antérieure dans l'enseignement. En effet, avant de songer à la psychologie, le Dr Rebner fut professeur à l'école primaire. Les troubles d'apprentissage qu'il rencontra parmi ses élèves le laissaient perplexe. Il se sentait démuné face à la complexité des problèmes que vivaient ces enfants. Sensible au désarroi et à l'angoisse de ces jeunes êtres sans défense, il décida d'étudier davantage pour mieux les aider. Peut-être faut-il chercher dans ces premières années de sa carrière la source du mérite qui lui revient aujourd'hui? Plus qu'une ambition intellectuelle et qu'un désir de reconnaissance en soi, la psychologie, pour le Dr Rebner, vise d'abord à identifier la souffrance pour mieux la soulager. La compétence du psychologue se

Le Mérite annuel Isaac Rebner

Psychologie 1951

Louise Desjardins
Sciences sociales 1973

double ici d'une personnalité profondément attentive à autrui.

Un modèle d'identification

D'ailleurs, le témoignage du Dr Plante, psychiatre à l'hôpital

Ste-Justine et présentateur du récipiendaire, est particulièrement éloquent à cet égard. "Isaac Rebner, dit-il, savait et sait sûrement encore comment guider, imprimer, corriger sans blesser. Il était humain et connaissait l'humain. Fragile et sensible, il était curieux et incitatif à la recherche. Il doutait et stimulait vers l'investigation. C'est avec un plaisir tout personnel que je suis là à dire à quelqu'un qu'il a été l'un de

mes modèles d'identification dans ma longue démarche, à vrai dire, jamais terminée, pour devenir un thérapeute des humains et de leurs misères". Ce vibrant hommage rendu par le Dr Plante à son ancien superviseur nous fait mieux comprendre les grandes qualités de cœur du Dr Rebner qui ont sans nul doute contribué à la réussite de ses entreprises, notamment en psychothérapie familiale.



Le Dr Isaac Rebner profite de l'occasion pour s'entretenir avec le recteur, Monsieur Paul Lacoste, ainsi qu'avec Madame Louise Marcil-Lacoste et Monsieur Robert Savoie, président des Diplômés.

Une approche plus globale: la thérapie familiale

Psychologue et psychanalyste, le Dr Rebner a toujours conservé son intérêt pour les enfants. Sa carrière prend toutefois un ampleur nouvelle lorsqu'en 1955, il contribue à la création d'un service de thérapie familiale conjointe au Jewish General Hospital de Montréal où il était alors psychologue en chef.

(nursing, service social, médecine et psychiatrie, psychologie, etc.) qui oeuvrent quotidiennement dans le milieu familial et scolaire. En tenant compte de la multiplicité des facteurs qui composent l'environnement habituel du patient, l'efficacité de la thérapie s'améliore considérablement. "Cependant, ajoute le Dr Rebner, il est malheureux que cette approche n'ait pu être poursuivie, faute de fonds, car les

résultats obtenus étaient particulièrement encourageants".

Un esprit sain dans un corps sain

Prétendre aider quelqu'un du point de vue psychologique exige, selon le Dr Rebner, une ouverture d'esprit qui dépasse l'étude déjà complexe du processus psychique. En effet, l'être humain est non

seulement sensible aux influences de son environnement mais encore il subit les contraintes que lui impose son fonctionnement biologique. Il existe malheureusement entre la maladie et les troubles psychologiques une relation que l'on a peut-être trop souvent tendance à oublier. Pour le Dr Rebner, les différentes professions qui s'intéressent au bien-être physique et mental de l'humain gagneraient à travailler de concert. Par la multidisciplinarité, les avantages et les qualités des multiples spécialisations viendraient se compléter et ajouteraient une nouvelle perspective plus globale vers une meilleure connaissance de nous-mêmes et de nos semblables.



Profil de carrière du Dr Isaac Rebner

Études

Après avoir obtenu un B.Sc. en 1945 du Collège St-Patrick, le Dr Rebner a étudié au Séminaire des professeurs juifs du Canada où il a obtenu, en 1948, son brevet d'enseignant.

C'est à l'Université de Montréal qu'il s'est spécialisé en psychologie. Il y a obtenu son baccalauréat en 1951, sa maîtrise en 1953 et son doctorat (Ph.D.) en 1957.

Il a complété sa formation en psychanalyse en 1966 à l'Institut canadien de psychanalyse.

Expérience clinique

Le Dr Rebner a débuté sa carrière en 1953 et 1954 par un internat au Norfolk State Hospital et au Nebraska Psychiatric Institute.

En 1955 il est devenu psychologue consultant aux Services juifs de la santé mentale à Montréal.

L'année suivante il entre au Jewish General Hospital comme psychologue en chef.

Pendant un peu plus de 20 ans il y assumera diverses responsabilités. Ainsi en 1967 il deviendra directeur du programme de formation des consultants en santé mentale et directeur de la formation et des services familiaux. De 1958 à 1978 il sera superviseur sénior en psychothérapie.

Expérience dans l'enseignement

Le Dr Rebner a enseigné, de 1948 à 1950, au Jewish People's School de Montréal.

De 1956 à 1978 il a été professeur au département de psychiatrie du Jewish General Hospital. De 1968 à 1970 il est chargé de travaux pratiques à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal.

Il poursuit aussi sa carrière comme conférencier à la Faculté de

médecine de l'Université McGill (1969-1978) et comme professeur à l'École du service social de la même université.

Le Dr Rebner enseigne actuellement au Graduate School of Psychology du Southwestern Medical School, University of Texas.

Pratique privée

Depuis 1955, le Dr Rebner a pratiqué tantôt comme consultant en psychodiagnostic, tantôt en psychothérapies diverses. Il a aussi été psychanalyste pour les adultes.

Consultation

Le Dr Rebner a agi comme consultant auprès de plusieurs institutions à Montréal et au Québec pour des programmes et des problèmes relatifs à la santé mentale dans la famille et la communauté.

Publications

Le Dr Rebner a publié des articles traitant de la thérapie familiale, de ses méthodes et de ses problèmes, dans des revues spécialisées.

Il écrit actuellement un ouvrage intitulé "Psychoanalytic-Transactional Conjoint Family Therapy" dans lequel il fait la synthèse de ses expériences et de ses observations.

Participation à des congrès et à des colloques

Le Dr Rebner a participé à plusieurs congrès et colloques tant au Canada qu'aux États-Unis, au Mexique et en Israël.

Il est également membre de plusieurs associations professionnelles canadiennes.

Il appartient, en outre, à l'Association américaine de psychologie et à l'Association internationale de psychanalyse.

Le Mérite annuel



Le Mérite annuel des Diplômés de l'Université de Montréal a été créé en 1967 pour honorer un diplômé dont la carrière fut particulièrement remarquable et qui a contribué au développement de la collectivité et au rayonnement de l'Université de Montréal.

Depuis sa création, ce mérite a été attribué à Daniel Johnson (politique), au Dr Paul David (médecine), à Jean-Marc Léger (affaires internationales), à Gérard Plourde (affaires), à Pierre Dansereau (écologie), à François-Albert Angers (économique et sciences sociales), à Pierre-Elliott Trudeau (politique), à Me Gérard Delage (gastronomie, hôtellerie, tourisme), à Denise Leclerc (pharmacie) et à Maurice L'Abbé (mathématiques).

Depuis 1976, le récipiendaire du Mérite annuel reçoit une médaille de vermeil où le "U" et le "M" de l'Université de Montréal s'entrecroisent et s'élancent, symbolisant ainsi le rayonnement de l'Université à la société toute entière.

"Cette approche, précise-t-il, étudie les relations entre les membres d'une famille. Sans mettre l'accent sur un enfant ou sur un individu en particulier, elle identifie davantage de problèmes et nous permet d'utiliser une thérapie plus globale. C'est ainsi que nous découvririons souvent que le membre de la famille le plus atteint de troubles psychologiques n'était pas nécessairement celui auquel nous aurions pensé au départ".

Pour le Dr Rebner, la famille constitue la pierre angulaire de nombreux dysfonctionnements psychologiques. La comprendre et saisir les relations des différents agents qui interfèrent avec elle fournit des éléments de solution primordiaux lorsqu'il s'agit, par exemple, de traiter des mésadaptés socio-affectifs. C'est dans cette perspective qu'il dirigea un programme de formation des consultants en santé mentale communautaire qui existait au Jewish General Hospital de 1967 à 1977. Cette équipe recrutait ses membres à travers diverses professions

En 1965, nous avons construit notre premier immeuble d'enseignement de grande dimension: le laboratoire de physique nucléaire. Le département d'Énergie atomique du Canada nous offrait, pour un prix minime, un accélérateur dont il n'avait plus besoin et qui était encore en très bon état. C'est ce qui nous a poussés à commencer par le laboratoire.

Ça n'a pas été une petite histoire! Si je vous disais qu'il y avait une montagne là où se trouve actuellement le labo! Elle a été complètement minée. À cause des dangers de radiation, il a fallu se procurer des bétons très spéciaux et très coûteux. La plupart des pierres émettent une certaine radio-activité. Elle est faible et ne nuit pas au corps humain. En général, cela ne cause aucun problème pour la fabrication du béton. Mais dans les salles où l'on projetait des rayons sur des cibles, il fallait que le béton soit absolument inerte. Ça ne se trouve pas partout des agrégats de ce genre! Il a fallu faire venir les nôtres de l'Alberta. Résultat: au lieu de nous coûter \$17 la verge cube, le béton nous en coûtait \$110. Une légère différence de prix!

La rampe mobile

À la même époque, nous terminions le tunnel d'accès qui devait recouvrir les escaliers mécaniques menant à l'entrée principale. Nous hésitions cependant à installer de tels escaliers car, à cause de la dénivellation (quatre-vingt à quatre-vingt-cinq pieds), les coûts étaient prohibitifs.

Nous nous sommes donc mis à la recherche d'une autre solution et c'est ainsi que nous avons entendu parler des nouveaux tapis que l'on installait dans certains aéroports américains. Après consultation, nous nous sommes rendus compte que des tapis de ce genre coûtaient moins cher non seulement à installer mais aussi à entretenir. Nous avons donc décidé d'en installer deux de trente-neuf pieds de longueur et de trois pieds et demi de largeur. Tous les deux étaient réversibles.

Nous avons demandé des soumissions en Europe et dans toute l'Amérique: c'est la compagnie Turnbull qui nous a fait la meilleure offre: \$188 000. Nous demandions une garantie de dix ans sur le produit et un contrat d'entretien pour

La construction de l'Université de Montréal 3e partie

Un campus en pleine croissance

Munie d'un plan directeur de développement, l'Université connaît une formidable expansion à partir de 1960. Ses besoins se font de plus en plus grands. Elle doit se doter d'espaces qui pourront accueillir le flot croissant des étudiants tout en fournissant à la recherche un équipement approprié.

Dans cette troisième et dernière partie, M. Jean Gratton, directeur du Service de l'équipement, nous raconte comment le campus prit l'allure que nous lui connaissons aujourd'hui.

Danièle Simpson journaliste et scénariste

la même durée. En 1966, les deux tapis étaient installés.

Mais l'histoire, malheureusement, ne s'arrête pas là. À cause d'un mauvais entretien, nous avons dû condamner un des deux tapis et tout remplacer neuf ans plus tard au coût de trois quarts de million. Nous sommes actuellement en procès avec Turnbull à qui nous réclamons un million.

Le complexe du droit, des sciences sociales et des H.E.C.

En 1964, nous passions à la planification des bâtiments d'enseignement. À ce moment-là, il était certain qu'il n'y aurait pas d'hôpital universitaire sur le campus. Le terrain que nous avions acquis de gré à gré et dépouillé de ses quelques quarante-cinq résidences vers 1963 pouvait donc servir à autre chose.

Fin 1964, début 1965, l'analyse des besoins universitaires était complétée. Il ressortait des consultations faites que les Facultés

de droit et des sciences sociales devaient être relogées. Et cela malgré leur premier déménagement en 1963! Les sciences de la santé avaient aussi besoin de nouveaux locaux. Il n'était pas compliqué de leur céder les ailes ouest de l'immeuble principal et d'aménager ces ailes en espaces humides (c'est-à-dire avec des laboratoires).

On décida alors de construire le complexe des lettres, du droit et des sciences sociales entre les rues Louis-Colin et Decelles. Les travaux de construction commencèrent en décembre 1966. Il furent complétés en juillet 1968. Par la suite, le bloc ouest, libéré du pavillon principal, fut réaménagé graduellement pour recevoir la Faculté de pharmacie et deux départements de la Faculté de médecine.

Les H.E.C., qui désiraient quitter le centre-ville, furent invités à se joindre à ce complexe. Après beaucoup d'hésitations, ils finirent par accepter. En 1972, l'École était installée sur le campus.

Comparativement aux années précédentes, c'est-à-dire de 1963 à 1968, les travaux qui furent effectués de 1968 à 1971 avaient certainement une allure moins spectaculaire: le manque d'espaces nous incita à acquérir, en 1968, le pavillon Marguerite d'Youville; on termina, en 1970, les résidences pour les étudiants, ce qui portait à 1,100 le nombre de chambres disponibles.

On construisit aussi, en 1969 et 1970, le garage Louis-Colin. Je dois dire que sa conception est suffisamment ingénieuse pour que je le signale. La dénivellation du terrain où il était situé était accentuée pour permettre l'édification d'un bâtiment scolaire à un prix raisonnable. Avec six planchers qui épousent le flanc de la montagne, nous avons pu créer 1,300 places de stationnement au coeur même du secteur le plus achalandé du campus. Dans le corridor qui relie le garage aux autres immeubles de l'Université, vous remarquerez une sorte de cage: c'est l'emplacement prévu pour les tapis roulant dont nous fera cadeau un jour, nous l'espérons, un éventuel donateur... Cet édifice s'est vu décerner trois prix d'excellence jusqu'à maintenant pour sa conception à la fois originale et fonctionnelle.

En 1970 également, la Faculté d'architecture quitta la rue St-Urbain pour venir s'installer dans des locaux de l'école Délia Tétrault. Aujourd'hui nous occupons tout cet immeuble loué auprès des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception.

Enfin, en 1974, nous fûmes autorisés à construire de nouvelles cliniques pour petits animaux au campus de Saint-Hyacinthe, première phase d'agrandissement de notre Faculté de médecine vétérinaire.

naire depuis son intégration à l'Université de Montréal en 1969.

Le Cepsium

En 1972 et 1973, au moment où la ville de Montréal commençait à se préparer pour les Jeux Olympiques, le gouvernement se prit d'intérêt pour notre projet d'un Centre d'éducation physique et des sports. Projets d'ailleurs que nous avions élaboré depuis déjà quelques temps mais qui semblait trop vaste à l'époque de sa conception. La construction commença en 1974 et fut terminée à temps pour les Jeux. Le Cepsium coûta vingt-deux millions, ce qui est quand même raisonnable par rapport au coût des autres édifices construits à Montréal pour la même période.

En 1976, le COJO contribua au parachèvement du terrain de football en supportant les deux tiers des frais encourus pour poser le gazon artificiel.

Nous ne manquons pas de projets...

L'apparition sur la scène montréalaise de l'Université du Québec a forcé à faire une pause dans notre développement. Nous espérons cependant mener à terme bien d'autres projets.

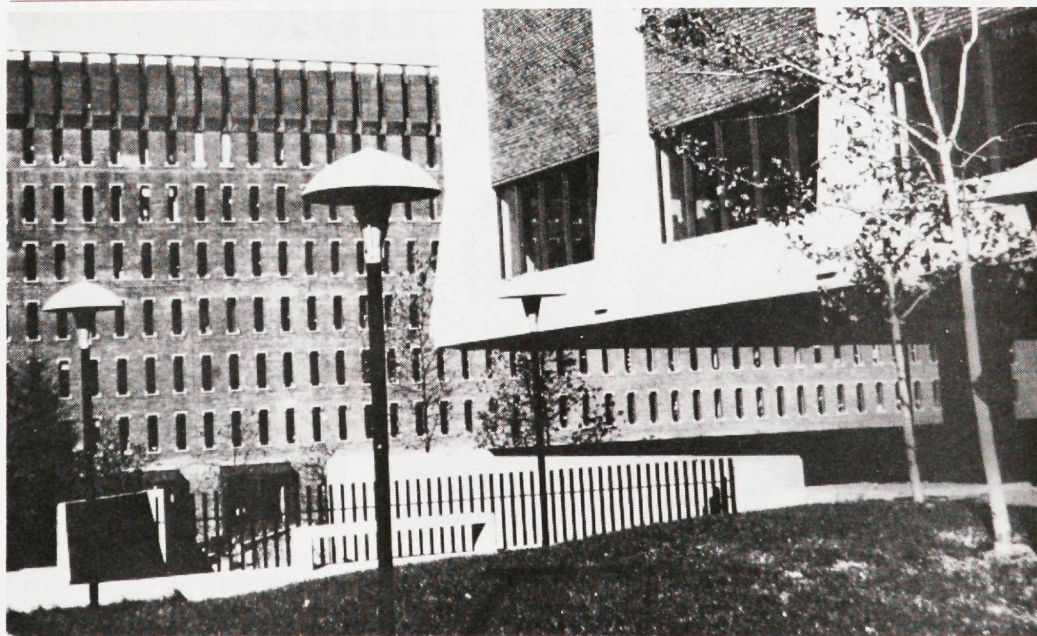
Dans l'immédiat, nous porterons nos efforts sur le pavillon d'Youville qui sera agrandi pour loger la Faculté de nutrition. Nous prévoyons dépenser de cinq à six millions de dollars à l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe pour l'agrandissement des laboratoires. Nous voulons aussi moderniser les locaux destinés au Département de micro-biologie et aménager, pour la Faculté de médecine dentaire, l'espace abandonné par le Département de géologie l'an dernier, au moment où il s'est installé à l'École Polytechnique.

Éventuellement, nous aimerions aussi construire quatre ou cinq immeubles dans l'emplacement du stationnement numéro deux: le premier, pour une bibliothèque de sciences humaines agrandie et plus fonctionnelle; le deuxième, pour les mathématiques et l'informatique; le troisième, pour loger des bureaux; le quatrième, pour la Faculté d'aménagement et le cinquième pour la physique.

Comment obtenir l'argent et les autorisations? Ah, ça, c'est le défi attaché au poste de directeur du Service de l'équipement!



De conception fort ingénieuse, le garage Louis Colin ne coûta que \$2,000 par place.



Les pavillons Maxilien-Caron et Lionel-Groulx qui abritent respectivement la Faculté de droit et les sciences sociales, sont reliés entre eux. À l'extérieur, ils entourent une terrasse où les étudiants fêtent le retour en classe à chaque mois de septembre.

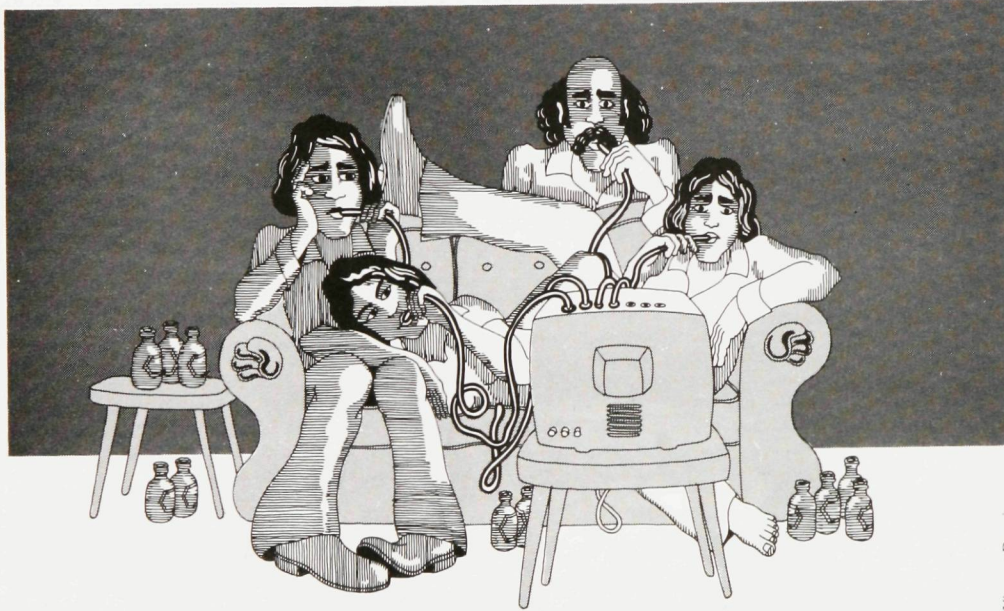


Illustration: Vincent Deguire

L'opium du peuple

André Huneault
Éducation physique 1965

En s'inspirant de la thèse de Karl Marx qui considérait la religion comme étant l'opium du peuple, il est facile de constater que le hockey professionnel, sorte de religion nationale, cause un agréable assouplissement moral qui contribue à éloigner les Canadiens des problèmes réels de la vie quotidienne.

Le hockey: une drogue...

Toute notre société se pique désespérément avec cette drogue

hallucinogène qui l'empêche de réaliser jusqu'à quel point notre sport national est en péril. Cette intoxication se fait même, pour une des rares fois, avec la complicité des autorités gouvernementales qui se souviennent sans doute que si parfois le peuple n'a pas de pain, on ne peut pas lui enlever les Jeux.

Aux réveils douloureux!

L'histoire a débuté en 1972 par une éclatante victoire contre l'équipe soviétique en dernière minute de jeu... Pourquoi alors paniquer devant les déclarations de ces illuminés au sujet de notre *déchéance* alors qu'en 1976, les Russes sont assis dans les gradins pour voir nos chevaliers triompher des Tchèques?

Prenant alors le temps de savourer l'arôme d'un nouvel herbage spécialement préparé selon une recette ancienne, essayée pour la première fois à Olympie et caractérisée par des hallucinations violentes mais de courte durée, nous nous prélassons tous dans un état de sérénité suprême propice à la préparation de la coupe du défi.

Rien ne va plus!

Haro sur notre bêtise! L'évidence de la faiblesse de notre chère griserie n'a d'égal que la clameur de notre désarroi.

L'opération est en péril. L'opinion publique soulevée par les médias risque de se désintéresser de notre produit. De tous les côtés l'on crie à la supercherie. Certains osent

même prétendre que la qualité de la marchandise est dérisoire quant aux prix demandés.

Que faire alors? Réunion au sommet pour repenser toute l'exploitation de cette drogue appelée hockey dont se gavent les Canadiens d'un océan à l'autre.

Solution: la fusion?

Eureka! Il fallait y penser puisque la refonte en une seule compagnie à la Ligue Nationale et de l'Association Mondiale, permettra d'ouvrir trois nouvelles usines de première qualité sur le territoire canadien. La production se verra ainsi augmentée et la distribution aux consommateurs sera mieux assurée.

Quelle découverte, toute la population est en haleine. On parle déjà d'échanges entre les Nordiques et les Canadiens; de chicanes pour s'approprier la Soirée du hockey, de la possibilité d'une section strictement canadienne, du retour de Guy Lafleur à Québec...

Elle a calmé le peuple...

Ouf! On l'a échappé belle. La clameur a cessé. Le peuple respire normalement, et ses spasmes nerveux ont disparu grâce à trois ou quatre doses par semaine de cette nouvelle drogue pendant les éliminatoires, et ce directement dans chacun des foyers par le biais du petit écran. Le hockey professionnel est à nouveau au diapason des palpitations les plus célestes.

Avec l'aide du gouvernement!

Pendant ce temps, le gouvernement québécois, fort intéressé par la conservation de nos ressources naturelles, s'est empressé d'investir des fonds dans la construction d'une usine fort moderne dans la vieille capitale, garantissant ainsi que les Québécois ne seront jamais privés de drogue.

À quand le tour des autres?

Il nous reste à souhaiter que les non consommateurs de hockey professionnel auront droit eux aussi à leurs champs d'exploitation et à leurs usines encadrées par cette fameuse politique du loisir attendue mais qu'un ministre malheureusement à demi-temps n'a pas encore réussi à implanter malgré des promesses faites il y a fort longtemps. L'heure n'est-elle pas à la griserie nationale?

Rallye-Baba et les quarante râleurs

Jean Chevarier

Sciences sociales 1963, M.Sc. en sociologie 1967

Le rallye est devenu une discipline intellectuelle — mineure, certes — mais bénéficiant d'assez d'adeptes pour espérer gagner sa petite place, un jour, au panthéon des diplômés.

Un exercice intellectuel sous-estimé? Bien sûr, surtout quand on prend la moitié des concurrents en flagrant délit d'interprétation — personnelle donc abusive — des instructions de l'organisateur. Une logique en rase-motte, même s'il est recommandé de ne pas couper à travers champs, surtout à la saison des labours — n'est-ce pas no 23? — au ras du sol pour tout dire, qu'une deuxième génération d'étudiants et de diplômés vient d'expérimenter et tenter d'assimiler. Nos vainqueurs toutes catégories, gens prévoyants,

avaient fait mine de finir parmi les derniers l'an passé, sachant que personne ne se méfierait, l'année suivante, d'un aussi piètre résultat. Ils poussèrent même le luxe jusqu'à n'être que huitièmes dans la première étape, car ils savaient que l'organisateur, ce sournois, gardait son coup de jarnac, qui serait de ce fait le leur, pour la cartographie. Leurs victimes immédiates, voyant leurs ambitions coulées, voulurent noyer leur désespoir dans l'alcool... mais n'y parvinrent même pas. "O tempora o mores", comme dirait le pirate unijambiste et latiniste. Décidément, ce fut bien là le rallye baba et les quarante râleurs, jusqu'à la lie.

Quoiqu'il en soit, l'organisateur, toute honte bue — ça au moins, ça ne se pique pas — partit le

soir même, flanqué de son acolyte (par lapsus, j'ai failli écrire alcoolique, mais j'entends déjà des gémissements de douleur et des craquements de gosiers secs) rendre au paysage et aux ingénieurs de la voirie les 752 pieds qui manquaient à la section 2, étape A, et qui avaient été enlevés à leur chère route, par erreur, par inadvertance, par méchanceté — rayer les mentions inutiles — en tout cas par l'organisateur. Ils étaient blottis, les 'pôvres', sous la voiture, arrachés brutalement à leur chemin douillet par un échappement aussi râleur que tonitruant. Comme le rallye était étalonné en kilomètres, personne ne s'en était aperçu, pensez-donc! Des trucs à tomber dans la quatrième dimension! Les gens sont négligents! C'est ce qu'on

appelle de la pollution intellectuelle de paysage.

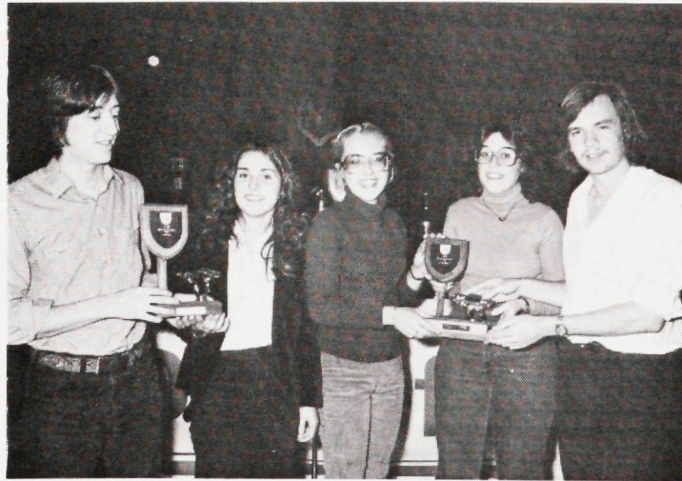
Je m'égare, ce qui est la pire chose qui puisse arriver à un organisateur, ou le pire coup qu'il puisse se faire. Blague à part, le concurrent qui a noté cette différence due à une erreur de calcul, a fait preuve de deux premières qualités que se doit d'avoir tout bon navigateur: la perspicacité et une bonne méthode de travail.

Sans rancune et...à l'an prochain.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos commanditaires pour leur gracieuse contribution à la réalisation de ce rallye. Ce sont: l'Hôtel Sheraton Le Saint-Laurent et la Brasserie O'Keefe.



Les grands vainqueurs du rallye: Alain Rigollot, chef de projet au Centre d'informatique de gestion de l'Université de Montréal, et son co-pilote, Evelyn Morin du bureau du personnel de l'Université. N'ayant profité que d'une seule expérience en participant au rallye des Diplômés l'an dernier, le couple gagnant était particulièrement fier de n'avoir récolté que 32 points cette année. Au centre de la photo, on reconnaît, Robert Savoie, président des Diplômés, qui participe à l'allégresse de la victoire.



Dans l'ordre habituel, Michel Bouvier (biochimie 1979), Muriel Aubry (biochimie 1979), Marie-Claude Lèveillé (biochimie 1979) et Gilbert Denis (étudiant en troisième année à Polytechnique), reçoivent le trophée des Diplômés qui leur est remis par Me Josée Bourdon (droit 1975). Méritant la deuxième place parmi tous les compétiteurs, cette équipe a recueilli 58 points.

BOURSES

de l'Enseignement
supérieur (1980-1981)

**Un candidat sur trois
obtient une bourse***

Maitrise

600 bourses de 4 000\$: toutes disciplines y compris les sciences de l'administration
(Concours B-1)

Doctorat

500 bourses de 6 000\$
(Concours B-2)

Recherches postdoctorales

20 bourses de 9 000\$
(Concours B-3)

« Jeunes Administrateurs »

L'équivalent de 50 bourses de 8 000\$

- maîtrise en administration des affaires ou doctorat en administration à plein temps, bourse de 8 000\$ (Concours A-3);
- études à temps partiel:
 - maîtrise: 265\$ le crédit;
 - baccalauréat: 150\$ le crédit;
 (Concours A-6)

Transport

5 bourses de maîtrise d'une valeur de 6 000\$
(Concours A-4)

Date limite d'inscription:

Le 31 janvier 1980 pour les nouvelles demandes et le 1er mars 1980 pour les renouvellements.

Annonce des résultats des concours: vers le 15 mai 1980.

On peut obtenir un formulaire de demande de bourse en s'adressant à:

- Direction générale de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation, 1035, rue de la Chevrotière, Québec G1R 5A5
Tél.: (418) 643-3862

ou

- Service aux étudiants des universités du Québec
- Directions régionales du ministère de l'Éducation du Québec
- Délégations et bureaux du Québec à l'étranger

* Moyenne approximative des deux dernières années

Échanges

« Québec-Ontario »

Pour études au niveau de la maîtrise, du doctorat ou recherches postdoctorales; 10 bourses de 6 000\$, 8 000\$ ou 12 000\$
(Concours C-1)

Arts

30 bourses d'études et de perfectionnement d'un montant maximum de 6 000\$

Ces bourses s'adressent aux artistes qui ont terminé leur formation de base **qui ne sont pas considérés comme des professionnels**
(Concours B-4)



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'enseignement supérieur

Au service de placement des Diplômés

Richard Saint-Louis, un homme de confiance

Louise Desjardins
Sciences sociales 1973

La porte est ouverte. Richard Saint-Louis, votre conseiller en main-d'oeuvre est là pour vous aider.

Le marché du travail pour les cadres et professionnels est tellement complexe que, plus souvent qu'autrement, le profane ne sait plus trop par quel bout commencer. Les employeurs investissent des sommes considérables pour trouver la "perle rare" qui répondra à leurs attentes tandis que ceux qui sont en quête d'un emploi voient leurs efforts se heurter à des portes closes. D'un côté comme de l'autre, les mêmes interrogations reviennent: où chercher? qui et comment trouver? pour combien de temps? et à quel prix?

Richard Saint-Louis connaît la réponse à toutes ces questions. Installé dans les locaux de l'association depuis le 17 septembre dernier, il travaille en étroite collaboration avec le Centre d'Emploi pour cadres et professionnels auquel il est rattaché. Tous les diplômés qui s'adressent à lui, qu'ils soient employeurs ou travailleurs, peuvent bénéficier d'un service personnalisé et efficace.

"J'ai déjà eu besoin d'aide"

Vous voulez savoir comment on rédige un curriculum vitae, quels sont les obstacles qui vous empêchent de vous faire valoir? Devez-vous vous réorienter et si oui, dans quel domaine? Pour voir un peu plus clair, prenez rendez-vous avec Richard Saint-Louis. Il vous aidera à identifier vos besoins et à trouver l'emploi qui vous convient. Parce qu'il connaît bien le marché du travail, il vous fera découvrir des ressources

insoupçonnées ou vous évitera de dépenser des énergies en pure perte.

Fort d'une expérience de six années comme conseiller en main-d'oeuvre, il a déjà été lui aussi en recherche d'emploi. Il connaît, pour les avoir vécus, les bouleversements qu'implique une réorientation dans une carrière lorsque le besoin s'en fait sentir. Il comprend la situation des diplômés qui désirent changer d'emploi ou qui sont encore en recherche. Dès le premier abord, la qualité de la relation qu'il établit crée un climat de confiance. Attentif aux besoins de sa clientèle, il sait faire ressortir les talents, les connaissances et les aptitudes tout

en décelant les failles qui nuisent à une recherche d'emploi productive.

"Lancez-moi la balle"

Pour une intervention efficace et réaliste sur le marché du travail, Richard Saint-Louis considère son rôle de conseiller en main-d'oeuvre de façon dynamique. Sensible aux difficultés des travailleurs, il sait aussi évaluer avec justesse les problèmes des employeurs. Aux diplômés employeurs qui, comme Saint Thomas, demandent à voir pour croire, il dit: "Lancez-moi la balle, une fois seulement, vous n'aurez pas à vous en repentir!" En tant qu'employeur, vous serez surpris des ressources qu'il peut vous offrir. N'hésitez pas

à lui parler de tous vos besoins en personnel. En peu de temps, il aura gagné votre confiance.

Son expérience d'analyste dans les programmes de formation industrielle de la main-d'oeuvre du Canada et celle qu'il a acquise au sein des Forces armées canadiennes vous convaincront de la pertinence de son expertise et de ses conseils.

Richard Saint-Louis n'a pas peur du défi. Parlez-lui du vôtre. En vous adressant à lui, vous pourrez vous adjoindre la compétence d'un de vos collègues diplômés qui contribuera à l'essor de votre entreprise. Après tout, la solidarité n'est-elle pas le gage des plus belles réussites?



Pour la deuxième année consécutive, les Diplômés ont lancé, au printemps dernier, un concours de bourses ouvert aux étudiants de l'Université de Montréal.

La remise des bourses a eu lieu le 9 octobre dernier lors de l'assemblée générale annuelle des Diplômés. Prenant la parole au nom du comité des bourses dont il est le président, Me Jacques Richard, droit 1960, a tenu à faire remarquer qu'il était particulièrement déçu de la performance des étudiants qui ont participé à ce concours. "On a coutume de dire, a-t-il précisé que le choix est difficile. Ce ne fut pas le cas cette année. Le manque de rigueur intellectuelle et la piètre qualité du français des candidats, ont fait ressortir très nettement les textes primés". Me Richard a, de plus, souligné que ces constatations donnent à réfléchir si l'on songe que tous les participants sont de niveau universitaire.

Avant de remettre les bourses aux récipiendaires de ce concours, le président du comité a toutefois ajouté que les textes gagnants ont suscité un réel intérêt auprès du jury de sélection qui était également composé de Me Jacques Désormeau, Arts 1957 et de M. Robert Savoie, Mathématiques 1965.

Le premier prix, une bourse de \$625, a été accordé ex-aequo à André Courchesne, étudiant en première année en science économique et à Gilles McDougall, étudiant au doctorat dans la même discipline. Le troisième prix, une bourse de \$250, a été attribué à Jean-Charles Morin, étudiant en première année à l'École des Hautes Études Commerciales.

Les questions économiques et constitutionnelles nourrissant indubitablement le débat de l'heure, nous avons voulu vous présenter les réflexions qu'André Courchesne et Gilles McDougall ont élaboré à ce sujet.

Une bonne économie de stabilité pour la constitution

Gilles McDougall

Science économique 1978

Étudiant au doctorat en science économique

"La culture ne sauve rien ni personne, elle ne justifie pas. Mais c'est un produit de l'homme: il s'y projette, s'y reconnaît; seul ce miroir critique lui offre son image".

Pour comprendre le lien entre cette citation de J.-P. Sartre et le sujet évoqué par le titre de cet essai, il faudra franchir plusieurs étapes. Il faut d'abord se donner des fondements qui prendront la forme de définitions. On pourra par la suite construire sur ceux-ci des éléments de réflexion qui nous permettront, je l'espère, d'apporter une réponse satisfaisante à la question. Une fois celle-là formulée, il sera alors intéressant de l'illustrer à l'aide d'un exemple historique.

Une bonne économie au sens "économique"

Il importe donc dès maintenant de définir ce qu'on entend par l'expression "bonne économie". En fait, deux acceptations sont possibles. La première, que nous qualifierons de traditionnelle, consiste à donner au terme "bonne" un sens strictement économique. Une bonne économie sera alors définie par un ensemble d'agrégats macroéconomiques ayant les valeurs désirées par les autorités responsables. Par exemple, on privilégiera un certain taux d'inflation, de chômage, de croissance de la masse monétaire selon la théorie à laquelle on croit: keynésienne ou monétariste. Évidemment tout ceci reste très subjectif et dépend surtout des objectifs avoués par les autorités. Cependant cette acceptation a la faveur de beaucoup de Canadiens, selon le témoignage des auteurs du rapport de la commission sur l'unité canadienne:¹ "This identity of economic interests and pursuits is echoed and magnified by identity of language, custom and belief; rigid conformity is enforced as effectively as industry in the common quest for food. (...) However, the solidarity thus idealized and concretely symbolized, is really based on the same principles as that of a pack of



Gilles McDougall et André Courchesne reçoivent leurs bourses des mains de Me Jacques Richard. Remportant ex-aequo la première place au concours ouvert par les Diplômés aux étudiants de l'Université de Montréal, les gagnants se sont interrogés sur les relations entre une bonne économie et la stabilité canadienne.

est-elle un gage canadienne?

wolves or a herd of sheep; Durkheim has called it "mechanical"².

Par ce mécanisme se sont constitués, à travers le temps, deux pôles de la constitution canadienne, d'une part les Canadiens anglais et d'autre part les Canadiens français. Cette polarisation (qu'on pourrait qualifier de culturelle), d'abord enfouie sous un projet grandiose, a été mise en relief surtout au Québec par le phénomène qu'il est maintenant convenu d'appeler la révolution tranquille. C'est ce phénomène qui a permis à ceux qu'on appelait jadis Canadiens français d'adhérer à une idéologie plus nationaliste, l'idéologie québécoise. L'élection en 1976 d'un gouvernement québécois qui incarne plus particulièrement cette tendance confirme cette intense polarisation à l'intérieur de la confédération canadienne.

Dans le cadre d'une neutralité culturelle

Mais à quoi tient cette stabilité de cette constitution canadienne? Elle tient à la reconnaissance réciproque des intérêts respectifs des deux groupes. Ceci signifie que la stabilité de la fédération ainsi formée sera assurée si les autorités mettent en place de bonnes politiques économiques de stabilisation, ces dernières devant converger vers une neutralité culturelle. Une "bonne économie" aura donc, en plus des caractéristiques purement économiques telles qu'elles ont déjà été citées, la qualité de ne favoriser aucune culture spécifiquement. Telle est la deuxième acceptation de cette expression. C'est également la position adoptée par les représentants d'une des deux grandes cultures canadiennes. En effet: "Du développement économique conçu exclusivement en termes de produit national brut et de niveaux de vie, on est passé partout à la notion plus

juste et plus large d'une économie accordée à tous les besoins de l'homme, matériels et spirituels, individuels et sociaux. Ce qui oblige la science économique à tenir compte des interactions de l'homme et du milieu, de la qualité de l'environnement, des conditions de travail et des genres de vie, de la motivation des choix économiques du citoyen, tous faits de culture en même temps que faits sociaux."³

Reste à savoir si les autorités canadiennes seront sensibles à ces distinctions. Mais à la question posée, je suis toujours tenté de répondre qu'une "bonne économie" est un gage de stabilité de la constitution canadienne, à la condition que la deuxième acceptation de cette expression soit retenue.

Une arme à deux tranchants

Et comme s'il fallait encore s'en convaincre, prenons un exemple historique⁴ pour bien mettre en relief ce que nous avançons. En 1978 était adoptée au parlement canadien une loi de refonte des tarifs imposés sur les importations canadiennes. Cette loi, qu'on a appelée plus tard la "Politique Nationale de MacDonald" puisqu'il en était le principal défenseur, était perçue comme un outil puissant de protection intérieure et devait favoriser grandement le développement transcontinental du Canada. En regardant de plus près, on s'aperçoit rapidement que d'une part la Politique Nationale était très loin du degré de protectionnisme annoncé surtout si on la compare aux politiques protectionnistes américaines de l'époque⁵. D'autre part, elle s'attaquait à une tâche beaucoup plus vaste qu'un simple problème d'industries naissantes, motif généralement invoqué pour justifier l'imposition des tarifs. Pendant

longtemps elle fut le symbole d'une unité, non seulement possible mais aussi en voie de réalisation, des deux groupes culturels⁶. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'un de ces deux groupes parvint à se détacher du projet initial d'unité.

"Plus qu'un important pas dans cette direction, la "révolution tranquille" a d'abord été une mutation culturelle. Le Québec prend alors conscience qu'il s'est urbanisé et industrialisé, qu'il peut et doit renoncer aux vieilles sécurités, secouer les tutelles, s'ouvrir au monde et à de nouvelles valeurs"⁷.

C'est ainsi qu'on peut situer dans le temps la scission d'un projet en deux; scission qui marque le début d'une certaine instabilité de la constitution canadienne. La Politique Nationale, comme instrument et développement économique, fut un succès car elle a permis le développement transcontinental du Canada (même si elle a été utilisée moins fortement que prévu). Mais comme instrument de développement culturel elle constitue un échec en ce qu'elle n'a pu permettre aux deux grandes cultures de s'épanouir. Elle ne fut que trop peu longtemps le symbole d'une unité canadienne fantôme. On peut donc considérer qu'elle constitue une violation du principe de neutralité culturelle, condition que nous avons établie comme nécessaire mais non suffisante à l'intérieur du Canada. Par le fait même, la bonne économie ainsi créée contribue à l'instabilité de la constitution canadienne.

Notes

1. Canada, Commission de l'unité canadienne, *Se retrouver*, Centre du Gouvernement du Canada, janvier 1979, page 69.

2. Childe, V.G., *The Urban Revolution*, dans C.C. Lamberg-Karlovsky et Jeremy A. Sabloff, *The Rise and fall of civilizations*, selected readings, Communs Publishing Company, California, 1974, page 9.

3. Gouvernement du Québec, *La politique québécoise du développement culturel*, éditeur officiel, Québec, 1978, tome 1, page 3.

4. Cet exemple, en plus de nous faire sentir la dichotomie entre les deux acceptations de l'expression bonne économie, devrait nous permettre de retracer une certaine évolution des deux groupes culturels canadiens. C'est pourquoi il a été choisi.

5. Le tarif général sur les marchandises passe de 17.5% à 20% au Canada grâce à la Politique Nationale. Pendant la même période il oscille autour de 48% aux États-Unis.

6. Jusque vers 1870 on sent, face au projet de la Confédération une profonde réticence provenant du Bas-Canada. Comme la population n'a pas été consultée sur ce projet, il était très difficile pour elle de se faire entendre. Pourtant, devant le fait accompli, la réticence diminue et se transforme tranquillement en un certain enthousiasme. La "Politique Nationale de MacDonald", thème principal des élections de 1879, semble gagner en popularité. En effet, le parti de MacDonald est élu majoritairement dans l'ensemble du pays. Dans la province de Québec, il obtient une majorité de 45 sièges sur 65. Si cette province ne percevait que l'aspect purement économique (protectionniste) de cette "Politique Nationale", il fallait qu'elle fusse assez myope pour percevoir là un outil puissant. Autrement dit, il est beaucoup plus probable que la population québécoise ait voté sur le symbole de cette "Politique Nationale".

7. Gouvernement du Québec, op. cit., page 5.

André Courchesne

Étudiant de première année en science économique

*"Remember, that time is money
Remember, that credit is money
Remember, that money is of
the prolific, generating nature*

*Remember, this saying, the
good paymaster is lord of another
man's purse"*

*(Max Weber, The Protestant
Ethic and the Spirit of Capitalism)*

La volonté de chaque État a contribué positivement à former un territoire localisé ou établi. Le Canada, immense territoire à faible population et à technologie moderne, a-t-il la maturité voulue pour soutenir une crise sociale à l'intérieur de ses limites politiques? Des pays tels que l'Angleterre qui n'a pas de constitution écrite et qui repose sur ses traditions, résistent à toutes les

influences mondiales. L'histoire canadienne serait-elle trop courte, trop calme? N'aurait-elle pas connu de profondes difficultés, famines, désastres, grèves, guerres intérieures?

Un vaste territoire...

L'immensité du territoire implique un sous-développement, un manque de main-d'oeuvre et de capitaux. Les cadres administratifs, les institutions bancaires et gouvernementales deviennent beaucoup trop lourds à soutenir. Les mêmes services sont requis pour une communauté de population $x_1, x_{1+1}, x_{1+2}, x_{1+n}$. Le Canada doit prendre exemple sur les pays étrangers pour acquérir des moyens nécessaires à son développement, cela entraînant des répercussions sociales et humaines. La crainte, l'angoisse, la disponibilité, la faible concurrence contribuent à l'amointrissement de notre économie; de là, découle le processus constitutionnel qui pose divers problèmes.

Le Canada a toujours su résoudre ses difficultés économiques et sociales par un retour à ses origines physiques, humaines, économiques et législatives.

L'analyse économique d'un pays en pleine évolution demeure sujet à une révision partielle ou totale. Du point de vue pragmatique, "l'économie canadienne regroupe un certain nombre de régions économiques"¹. Sur le plan théorique, l'analyse correspond à la science mais en est-il de même sur le plan pratique qui relève beaucoup plus des sciences sociales?

...Où règne l'hétérogénéité

L'économie canadienne a besoin d'ouvrir de nouvelles aires de développement. L'immensité du pays répond mal à un équilibre socio-économique. Le Canada possède d'un système mitoyen, c'est-à-dire que, d'une part le contrôle vient de la libre entreprise et que, d'autre part, il est dirigé par des institutions d'intérêt public. La grande majorité des capitaux provient surtout de l'étranger et des réinvestissements anglo-saxons: "(...) le Canada est un marché commun complet (...) un seul marché intégré (...) les produits et les marchandises (...) la main-d'oeuvre, les capitaux et la monnaie. Ce marché, se double d'une union monétaire et il est de plus coiffé d'une entité politique. Son orientation première est linéaire"².

Le Canada est un lopin de terre qui a une frontière commune avec les États-Unis d'Amérique. "(...) Business in the United States, like business in Canada are guided by that dynamic force, the profit motive"³. Les difficultés de la

constitution canadienne ne sont pas uniquement d'ordre économique; elles proviennent aussi de principes conceptuels et de la législation.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique répond-il encore aux conditions maintenant probantes dans les secteurs tertiaire et quaternaire? Le "Dominion", dans son fondement garantissait une majoration des droits tout en garantissant sous son sceau ces mêmes droits et privilèges. La faiblesse du capitalisme demeure dans ses structures internes: le non-emploi, la pauvreté, le logement, l'urbanisation et l'éducation. "La croissance et le dynamisme du secteur financier sont probablement un des meilleurs indicateurs de la santé de l'économie et surtout de la confiance que font les hommes d'affaire à l'avenir de la région"⁴.

L'argent attire l'argent

L'analyse économique pré-suppose un regard dans l'histoire, la géographie et dans l'urbanisation croissante de ces mêmes régions. Chaque région est constituée d'une demande bien particulière de capitaux: faible population ou autres. Il n'y a pas de doute que certaines régions du Canada souffrent de sous-développement: la région de l'Atlantique, certaines parties du Québec, le nord de l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. Ce sous-développement s'explique par plusieurs facteurs: âge de la population, pourcentage de participation, nombre annuel d'heures de travail, conditions de productivité (progrès technologique), éducation, travail, changements industriels et, enfin, exode de la jeunesse vers d'autres régions économiquement plus fortes. "En postulant que l'intégration économique canadienne se solde par un gain net pour l'ensemble, il ne s'en suit pas que le solde net soit positif pour chacune des économies régionales"⁵.

Les plus grandes disparités régionales se trouvent dans les zones dépendant du secteur primaire. Ainsi, l'immensité du territoire a apporté des disparités économiques tant au niveau des marchés que de la stabilité économique. Une saine économie du pays n'apporte pas de solutions aux régions sous-développées car les investissements fuient ces régions moins favorisées. Les capitaux s'installent là où sont les usines de transformation, là où la main-d'oeuvre est forte, là où il y a un marché extérieur. Ainsi, "en 1978-1979, l'administration fédérale dépensera au chapitre du développement et du soutien économique, plus de \$5 milliards dont la majeure partie est destinée à l'industrie primaire, à la population active et à l'expansion régionale"⁶.

Si le milieu physique a permis, d'une part, la diversité des

marchés, d'autre part, il a apporté une disparité dans les revenus. Antérieurement, les sociétés produisaient selon la demande, l'offre dépendant ainsi de la demande; maintenant, l'inverse est positif.

Le contexte international

L'économie canadienne repose principalement sur un échange de biens plutôt que de valeurs monétaires. Différents cadres humains constituent l'une de ses grandes faiblesses. Le potentiel du Canada est immense et devra être développé par une masse de travailleurs. La spécialisation et la technologie (révolution industrielle) sont entrées au Canada vers 1950. Celles-ci ont apporté une interdépendance plus grande du Canada envers l'importation de capitaux étrangers. Cette révolution industrielle des temps modernes - la décennie des années cinquante - a pour résultat des hausses considérables dans différents secteurs d'activités. Le produit national brut a augmenté de quatre et demi, le taux de croissance annuel était de 7,6%, la population a augmenté de cinquante-cinq pour cent et le produit national brut per capita a triplé.

Le cycle économique du monde occidental, du monde capitaliste, est une sinuosité qui connaît des périodes de développement sans précédent et des périodes de récession économique. Aujourd'hui, notre économie repose étrangement sur la valeur des combustibles (pétrole, gaz naturel...), des échanges internationaux (bourses...). Une saine économie du Canada suppose au moins que celle-ci réponde aux besoins des diverses régions du pays, que ce soit: secteur primaire, secondaire, tertiaire ou quaternaire. Le Canada soutient l'industrie manufacturière au détriment de l'agriculture, du secteur primaire; donc les provinces ayant un pourcentage important de leurs revenus dans le secteur primaire en souffrent énormément (la Saskatchewan, cinquante-quatre pour cent en 1977, de ses revenus bruts proviennent de l'agriculture). Répondre à une économie de ce genre pré-suppose pour chaque province un inter-provincialisme et non un nationalisme émotif basé uniquement sur une culture... Peut-être que le grand capitalisme sous toutes ses formes joue un plus grand rôle.

Une bonne économie: un gage de stabilité

En guise de conclusion, l'économie demeure le facteur premier dans les rapports humains des sociétés modernes. Mais quelle est la valeur monétaire (capital) sans une éthique collective de fructification de cette même monnaie? Il est a priori certain que la saine et bonne

économie aide considérablement les rapports entre les institutions compétitives. La valeur monétaire joue un très grand rôle auprès des gens car elle permet de survivre, de jouir d'une économie de base, d'une économie de luxe, de loisir, donc toute valeur humaine est amoindrie. "L'introduction d'un capitalisme exogène dans une économie plus faible et dans une société de langue et de culture homogène différente de celle d'un pays ou d'une minorité dominante entraîne, dans cette première société, un déséquilibre au niveau des structures de la production, des échanges, des revenus, des régions, des classes sociales et de la culture elle-même"⁷.

Les groupes économiques plus faibles, surtout dans l'est du Canada, sont davantage sensibles aux déséquilibres suscités par l'étendue du territoire, par les courants idéologiques et par les réformes sociales. Ne partageons-nous pas la même monnaie, le même système d'éducation, les mêmes institutions publiques et économiques, les mêmes coutumes alimentaires, les mêmes douanes, la même poste, le même mode de transport? La dualité canadienne ne peut être au plus que de l'instabilité dans des proportions négligeables et peut occasionner a priori une récession économique: "Inflation élevée, taux de chômage élevé". Donc une saine économie donne une plus grande force statique à la constitution canadienne, mais cela n'enraye pas les postulats culturels (us et coutumes). A priori, l'économie a ses aléas qui lui donnent une sécurité chez la classe laborieuse et professionnelle mais ne sont pas une solution pour la petite bourgeoisie.

L'immensité du Canada requiert une saine économie pour son fragile système humain, son cadre physique et social.

Notes

1. Rodrigue Tremblay, *L'économie québécoise*. Les Presses de l'Université de Montréal, 1976, page 209.
2. Op., cit., page 2.
3. Muriel Armstrong, *The Canadian Economy and Its Problems*. Second Edition, Prentice-Hall of Canada, 1977, page 19.
4. Rodrigue Tremblay, op., cit., page 429.
5. Op., cit., page 209.
6. **Programme des dépenses fédérales**. Conseil du Trésor, page 7.
7. Maurice Saint-Germain, *Une économie à libérer*. Les Presses de l'Université de Montréal, 1973, page 420.

l'université en bref

À la FEP: un certificat en toxicomanie

Depuis septembre dernier, la Faculté de l'éducation permanente offre un certificat en toxicomanie. Principalement destiné à ceux qui travaillent avec des alcooliques ou des toxicomanes, ce certificat étudie les raisons qui poussent un individu à rechercher les effets de psychotropes (drogues qui modifient l'humeur). Il s'interroge, en outre, sur les stratégies curatives qui sont actuellement utilisées.



En Saskatchewan, les personnes âgées de 60 ans et plus ont reçu, du 1er septembre 1975 au 31 mars 1977, 42.6% de toutes les prescriptions de médicaments du système nerveux central à l'intérieur du régime d'assurance universelle de médicaments alors qu'elles ne constituent que 15.7% de la population totale de cette province.

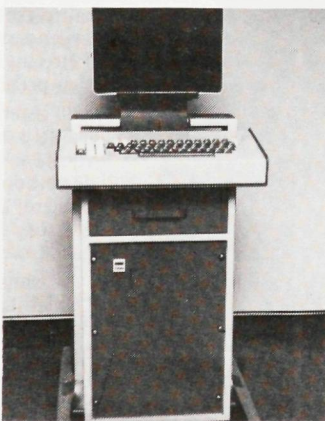
La pauvreté, l'isolement social, la faible valorisation ainsi que l'institutionnalisation des personnes âgées dans notre culture, les rendent particulièrement vulnérables à la consommation d'agents psycho-actifs.

Responsable de ce certificat, Louise Nadeau, a déjà acquis une solide expérience dans le traitement de la toxicomanie. Son objectif est de "cerner avec précision ce qu'est le cycle de l'assuétude pour permettre une intervention qui corresponde aux caractéristiques de la dépendance".

Quoique ce certificat soit à ses tous débuts, il semble être voué à un avenir prometteur si l'on en juge d'après la quantité des inscriptions qui s'y sont faites. Comment s'en étonner alors que les problèmes du tabagisme, de



L'enfant a besoin de tenir une main qui le guide et qui l'aime pour grandir et devenir un adulte accompli.



Fruit de patientes recherches, le stimulateur cardiaque programmable peut représenter une question de vie ou de mort pour ceux qui sont atteints de maladies cardiaques.

l'alcoolisme et de la surconsommation des médicaments font l'objet de tant de malheurs de nos jours?

L'informatique au service de la cardiologie

Quatre chercheurs de l'Institut de génie bio-médical ont mis au point, après cinq ans de travaux, un stimulateur cardiaque programmable.

Fiers de leur première mondiale, les docteurs Michel Bertrand, Robert Guardo et messieurs François Hamonno et Michel Lafortune ont présenté ce stimulateur à l'ouverture du sixième Symposium mondial sur le pacing cardiaque qui s'est déroulé à Montréal au mois d'octobre.

Véritable petit ordinateur, ce stimulateur permet d'investiguer les fonctions cardiaques, notamment avant l'implantation d'un pace-maker. Plus sûr pour le patient, il réduit sensiblement les inconvénients inhérents à la complexité d'une telle intervention.

Grâce à cet apport de la micro-électronique à la médecine, il sera désormais possible de programmer un pace-maker à partir des données qui seront fournies par ce nouveau stimulateur. Plus rapide et moins coûteuse que les installations déjà connues, cette innovation a l'avantage d'être plus accessible aux centres de cardiologie.

Déjà, l'Institut de génie bio-médical a établi des contacts aux États-Unis et en Europe pour mieux faire connaître les résultats de cette recherche qui prend toute son importance si l'on songe que 110,000 personnes se sont fait implanter un pace-maker l'an dernier.

Les enfants malheureux se développent-ils normalement

Des études récentes démontrent que le stress peut entraîner, chez les enfants, un retard dans la croissance et le développement sexuel. Les situations de stress peuvent être d'origine physique (enfants battus) ou psychologique (divorce des parents, manque d'affection, etc.).

Les mécanismes par lesquels le stress exerce ses effets nocifs restent à déterminer. Toutefois, le traitement est déjà trouvé: dès que les enfants sont placés dans un climat affectif adéquat, leur croissance et leur développement reprennent à un rythme normal.

Des recherches menées au Centre de recherche pédiatrique, dirigé par le docteur Claude C. Roy, établissent aussi avec de plus en plus de certitude que certains retards de croissance, considérés jusqu'à maintenant comme "constitutionnels", sont en réalité la conséquence d'un état de stress subi par l'enfant.

Un retour de l'histoire

Le 26 octobre dernier, le ministre de la Culture, Camille Laurin, a dévoilé une plaque commémorative de l'implantation de la

première université française à Montréal, l'Université de Montréal. Par une ironie du sort, la cérémonie s'est déroulée au pavillon Judith Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. En effet, cet emplacement est l'endroit exact où fut construite, à la fin du siècle dernier, la succursale de l'Université Laval à Montréal. Ce retour de l'histoire ne nous laisse-t-il pas songeur quant au développe-

ment qu'aurait connu l'Université de Montréal si elle avait décidé d'établir son campus sur ses lieux d'origine?

**Pour en savoir plus
long sur la culture**

La culture. Un mot à la mode pour lequel chacun a sa petite définition. Plus qu'un passe-temps, elle peut aussi devenir une critique sociale qui rompt avec une écono-

mie et une technologie où les populations ont perdu le contrôle au profit des organisations, des classes et des pays dominants. Pour en savoir davantage, les Presses de l'Université de Montréal vous offrent **Critique sociale et création culturelle**, un ouvrage publié dans la revue "Sociologie et sociétés", volume XI, numéro 1 (1979).

Toujours aux Presses de l'Université, les mordus du théâtre

pourront se cultiver en lisant le **Théâtre des commencements** publié dans la revue "Études françaises", volume XV, numéros 1 et 2. Ce numéro offre, pour la première fois, une série d'études qui, sans négliger l'aspect historique de la question, analyse les dominantes des formes théâtrales originelles et plus anciennes qu'on désigne parfois sous le nom de tradition secondaire ou populaire du spectacle.

Daniel Rodier. Boursier. Se destine à la biologie marine. Réussira-t-il?

Oh! Non.

Daniel est un étudiant brillant. Son désir de connaître est sans limite. Cependant, Daniel est loin d'être un ermite. Il aime bien prendre du bon temps.

Et c'est là le problème. Non pas que Daniel ait l'intention de boire à l'excès. Mais quand il se met à boire, il perd de vue ses limites et il est déjà trop tard.

Il serait sage que Daniel consulte un médecin, mais il prétend ne traverser qu'une mauvaise passe. Son travail n'en a pas encore souffert. Mais si Daniel ne se reprend pas, son travail ne tardera pas à en subir les conséquences.

Oh! non, Daniel ne réussira pas.



Mais oui!

Daniel est un étudiant brillant et son désir de connaître est sans limite. Cependant, Daniel est loin d'être un ermite. Il aime bien prendre du bon temps.

Une des choses que Daniel a apprises à l'université, c'est de bien profiter de ce bon temps. S'il boit de la bière, du vin ou des boissons fortes, il ne dépasse pas la mesure.

Dans un an ou deux, Daniel fera carrière dans le domaine qui le fascine depuis toujours. Il ne risquerait pour rien au monde de rater cette occasion.

Oui, Daniel réussira.

Seagram 
Distillateurs depuis 1857

gros plan

Thérèse Sévigny, un pilier de la publicité québécoise

Jean-Pierre Tadros

“J’ai besoin de me tenir très près du réel, des gens qui font quelque chose, qui créent.” Cette petite phrase, en apparence anodine et qui allait être lancée au cours d’une longue et chaleureuse conversation à bâtons rompus, rend magnifiquement compte de la personnalité de Thérèse Sévigny. Car si pour certains, cette femme est avant tout “le directeur général” du groupe BCP, pour d’autres, c’est plus simplement quelqu’un qui ne craint pas de relever les défis et, surtout, qui sait amener les autres à les relever avec elle.

Un chef de file

Ainsi, ce colloque de l’industrie de la publicité au Québec dont elle assurait la présidence et qui, les 15, 16 et 17 octobre derniers à Montréal, avait réussi à regrouper tout ce qui compte dans ce vaste monde de la publicité. Trois jours, donc, de rencontres et de discussions pour redonner à cette industrie le goût d’elle-même et de ses énormes responsabilités. Or, si l’on en juge par l’extraordinaire ovation que l’assemblée réunie en plénière allait accorder à Thérèse Sévigny, il faut reconnaître que le défi aura au moins été accepté par tous. Mais surtout, dans ces applaudissements, on sentait un hommage à l’engagement indéfectible de cette femme, enthousiaste mais exigeante, pour une publicité capable d’assumer son rôle social.



Le contact avec le réel

Pourtant, la publicité et son monde ne se sont pas tout de suite imposés à Thérèse Sévigny. En fait, le journalisme sera sa première passion. C’était dans les années 1952 et 1953 à Sherbrooke. Un métier qui la marquera, nous avoue-t-elle, et qui lui donnera le goût de ce contact avec le réel.

Si plus tard elle allait opter pour la publicité, c’est “que ce monde se rapproche le plus du journalisme quotidien; il vous oblige à toujours être sur le qui-vive, à l’affût, non plus de la nouvelle, mais de l’idée; il faut pouvoir là aussi accoucher tous les jours, et ce n’est pas facile.” Mais Thérèse Sévigny ajoute aussitôt que cela ne peut être vrai que “dans les grosses boîtes de publicité”, là où il se brasse plusieurs affaires à la fois; “ailleurs, nous dira-t-elle, cela peut très vite devenir asséchant”.

Mais ce danger ne la guette sûrement pas. Avec 140 employés (“il m’en faut tout de suite dix de plus”, ajoute-t-elle avec un sentiment d’urgence) et des contrats dont la facturation avait atteint l’année dernière les 35 millions de dollars, Thérèse Sévigny ne craint sûrement pas “l’assèchement”. Et si cela devait par hasard arriver,

d’autres défis seront là qu’elle n’hésitera sûrement pas de relever.

Après son expérience en journalisme à Sherbrooke, Thérèse Sévigny ira à l’Université Laval où elle s’initiera aux techniques de la recherche. En 1960, elle accepte la direction de la recherche en consommation chez Steinberg (“Parce que le département de psychologie de l’Université de Montréal n’avait pas de jeunes qui terminaient et qui étaient intéressés à aller travailler dans l’industrie privée”). Elle restera cinq ans chez Steinberg, après quoi elle décidera d’aller “se ressourcer”, comme on dit aujourd’hui, à Paris. “Je m’étais donné une année pour prendre un peu de recul, une année à ne rien faire, mais après trois mois je n’en pouvais plus et je suis allée m’inscrire en sociologie à La Sorbonne.”

Revenue au Québec en 1967, elle a poursuivi ses études en sociologie à l’Université de Montréal où elle obtient sa maîtrise en 1971. “Je me suis aussi beaucoup moins intéressée aux techniques et méthodes de recherche et à la psycho-sociale. Je me suis surtout préoccupée des domaines comme l’idéologie, la sémiologie, la culture et les grandes organisations.”

En se familiarisant avec la notion de bureaucratie dans l’oeuvre de Crozier, comme sujet de mémoire en maîtrise, Thérèse Sévigny se préparait déjà aux “grandes entreprises”. Celle qu’elle dirige aujourd’hui, le Groupe BCP avec ses dix compagnies, semble la placer suffisamment en contact avec le réel pour la combler et aller chercher le meilleur d’elle-même. Comment alors s’étonner de la détermination qu’elle mettra à défendre une publicité véritablement québécoise?

ceux qui font l'université

Jocelyne Delage
Lettres 1974

Madeleine Lebeau Coordonnateur des activités d'expression à la Faculté de musique

Qu'est-ce qu'un coordonnateur des activités d'expression, me direz-vous? A la Faculté de musique, c'est une personne qui voit à organiser les concerts, récitals et autres activités d'expression. Et c'est surtout Madeleine Lebeau... musicienne!



La femme-orchestre

Musicienne avant tout, la coordonnateur (comme la désigne la grammairien par décret d'unification sexuelle des postes à l'Université de Montréal) a plusieurs cordes à son arc. Des études en histoire de l'art au travail en chimie (comme le nouveau doyen Henri Favre) et en physiologie, elle est passée au baccalauréat en musique, se spécialisant en musique et langues musicales, et ensuite à la maîtrise en musicologie. Ses études terminées, elle devient secrétaire administratif de la Faculté pendant six ans, puis, depuis septembre 1979, coordonnateur des activités d'expression. Le poste s'imposait car quiconque suit le moins des activités de la Faculté de musique: récitals des étudiants, des finissants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat, concerts de musique d'ensemble (orchestre, chorale, ateliers, musique de chambre), récitals des professeurs de la Faculté, de musiciens invités, les Nocturnales, les Musialogues, les conférences ou tables rondes sur la musi-

que, se rend compte de l'organisation exigée pour offrir aux mélomanes cet éventail d'événements musicaux.

De par ses intérêts multiples et son expérience variée, Madeleine Lebeau coordonne tout avec brio jusque dans les moindres détails; l'élaboration des programmes, les relations avec les médias, la planification des répétitions et la mise au point des instruments sont donc réglés comme du papier à musique.

Au colloque sur la déprofessionnalisation, Hélène Pelletier-Baillargeon a parlé de la femme-orchestre et je trouve que le terme s'applique bien au nouveau coordonnateur de la Faculté de musique. Menant de front études ou travail et éducation d'une famille de quatre enfants, Mme Lebeau trouve aussi du temps pour lire et faire de la musique. Et qui ne l'a pas vue en vélo (elle se rend à l'Université tous les jours, même sous la pluie, en bicyclette), à pied ou à la piscine du Cepsum? Eh... j'allais oublier, elle fait aussi du tennis, de la voile et du ski de fond...

Si vous ne l'avez pas encore rencontrée à l'extérieur de l'Université vous l'avez sûrement remarquée à l'intérieur et plus particulièrement à Marguerite d'Youville: c'est la jeune femme qui sourit toujours... on dit chez nous, un vrai rayon de soleil!

Victor Tremblay Directeur du Centre de sondage



Comme tous les chemins mènent à Rome, toutes les disciplines mènent au Centre de Sondage.

On y vient par le biais de la sociologie, de la démographie, de la psychologie ou des mathématiques.

Logiquement, les mathématiques devraient être le souci premier d'un directeur de centre de sondage. C'est donc probablement le critère qui a présidé au choix du dernier directeur du Centre de Sondage de l'Université de Montréal, Victor Tremblay, en poste depuis janvier 1978.

Un baccalauréat en mathématiques appliquées, une maîtrise en mathématiques statistiques, une scolarité de doctorat en mathématiques statistiques et une expérience de sept ans à Statistique Canada préparaient d'ailleurs tout spécialement l'actuel directeur à son poste de coordonnateur des diverses activités du Centre, que ce soient les projets de sondage, la consultation, le soutien à l'enseignement ou les recherches méthodologiques.

Collaborer avec les chercheurs et les seconder

Il y a dix ans déjà que le Centre de Sondage a été créé par l'Université de Montréal pour seconder les chercheurs. Mais comme tous spécialistes, ceux du Centre, de par leur préparation, sont particulièrement au courant des techniques et méthodologies nouvelles, alors qui dit seconder ne dit pas nécessairement exécuter. Il arrive, nous dit Victor Tremblay, qu'un client nous présente un projet de recherche dont il a lui-même choisi l'échantillon et préparé le questionnaire mais sans tenir vraiment compte, dans son plan d'action, des caractéristiques et contraintes propres aux besoins et objectifs du problème à étudier. Pourtant, au Centre, on a comme dessein d'être, avant tout, bien réaliste et d'essayer d'épargner au client du temps, de l'énergie et même de l'argent. On a aussi à coeur le bien de la personne dont on sollicite l'opinion. Très conscient de ses droits, l'enquêteur s'efforce de lui expliquer le but du sondage et de l'assurer de la "confidentialité" de son témoignage.

Quel que soit le domaine en cause, les professionnels du Centre offrent des services de conception et définition de problématique; d'élaboration de méthodologie et stratégie de sondage; de mise au point d'échantillonnage; de construction de questionnaires et grilles pour la cueillette des données; de développement de programmes informatiques; d'analyse et

d'interprétation des résultats; et finalement de rédaction des rapports.

Donc, ne serait-ce que pour mettre toutes les chances de son côté, le chercheur serait bien avisé de consulter les spécialistes du Centre dès la phase préparatoire d'un projet et de s'en remettre à leur compétence qui est sûrement très valable si l'on se fie à celle de leur directeur.

Eviter la généralisation

Le plus frappant chez Victor Tremblay, est son goût d'efficacité, son dynamisme et son sens du concret. Stimulé par tout projet nouveau impliquant recherche et imagination, il met immédiatement tout en oeuvre pour essayer de trouver la solution la plus fonctionnelle et réaliste, tout en tenant compte cependant des limites et portée des outils à sa disposition. S'il croit à l'importance du sondage, il tient toutefois à préciser que toute statistique ne vaut que dans son contexte, et que la généralisation (le péché le plus courant semble-t-il) devrait être évitée à tout prix.

Pour permettre à ses anciens, présents et nouveaux clients, de se renseigner à fond sur les études qu'ils veulent entreprendre, il a monté un centre de documentation des plus modernes regroupant les répertoires, mises à jour, questionnaires, rapports, modèles d'échantillons, modes d'utilisation des données et renseignements pertinents aux divers projets.

Professeur dans l'âme

Éclectique, Victor Tremblay, (dont le talent de dessinateur a été tué dans l'oeuf, dès les cours classiques, par le courroux d'un professeur de grec, véritable cerbère du sérieux) a voulu participer, avec les architectes de l'Université de Montréal, à l'aménagement des nouveaux locaux du Centre, de façon à les rendre le plus attrayant et fonctionnel possible. Et c'est réussi! Les couleurs vives sont à l'honneur et donnent une bonne idée de la vitalité, de la jeunesse et de l'enthousiasme des occupants des lieux.

Mais professeur dans l'âme, Victor Tremblay, aimerait sensibiliser le plus de monde possible à tous les projets du Centre. D'un cours intensif sur le sondage, donné à Port-au-Prince, en Haïti, il a gardé le ton convaincant et stimulant qui saurait avoir raison des plus incrédules...

Objectif: \$180 000

ÇA MARCHE!

du neuf
pour l'an

du Fonds
annuel de soutien

Le neuf
Un diplômé offre de
jumeler toute *augmentation* de
don et tout *nouveau* don jusqu'à
concurrence d'un total de
\$15 000.

Prière de faire votre chèque à
l'ordre de l'Université de Montréal,
de compléter la formule ci-jointe et de
faire parvenir le tout à l'adresse
suivante:

Fonds de développement
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal, Québec
H3C 3J7

P.S. Nous vous ferons parvenir des
reçus pour fins d'impôt.

Fonds de développement
Directeur
André Bachand

Fonds annuel de soutien
Secrétaire exécutif
Dominique Léger

Fonds annuel de soutien

Alma Mater

Campagne 1979-80

Ci-joint ma souscription au montant de \$
au Fonds annuel de soutien de l'Université de Montréal.

Nom	Prénom
Faculté ou département	Promotion
Date de naissance	
Adresse (bureau)	Tél.
Adresse (résidence)	Tél.

S.V.P. Indiquer où vous désirez recevoir votre correspondance.

le carnet

21 M. Albert Leblanc, LL.L., a donné son nom au pavillon des Sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Décédé en 1975, il a été un des fondateurs de l'Université de Sherbrooke. Il était l'auteur du texte du projet de loi 52 créant cette université.

Mgr Maurice Vincent, B.A. et lic. en lettres (1932), a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Sherbrooke.

32 M. Roger Larose, B.Sc. en pharmacie, a été nommé président directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal.

36 M. Paul Cadrin, ingénieur, est décédé au mois de mai dernier. Il était le président-fondateur de Métalite Co. Ltée. Il laisse dans le deuil sa soeur, Mme Madeleine Cadrin Des Trois Maisons, diplômée d'hygiène sociale en 1937.

38 Le Dr Roger Gariépy, m.d., a été nommé professeur émérite de chirurgie orthopédique à l'Université de Montréal.



Jacques Genest

42 Le Dr Jacques Genest, m.d., a reçu un doctorat honorifique de l'Université McGill lors de la collation des grades de la faculté des sciences de la santé.

M. Gérard Hébert, B.A. en philosophie, a été nommé membre de la Société Royale du Canada. M. Hébert est professeur de relations industrielles à l'Université de Montréal.

M. Lucien G. Rolland, ingénieur, a été nommé au conseil d'administration de la compagnie d'assurance Standard Life. Il est président et chef de direction de Rolland Inc.

44 M. Fernand Séguin, L.Sc. en chimie et M.Sc. en chimie (1945), a remporté le premier prix du concours Judith Jasmin en reconnaissance de ses activités en tant qu'auteur, chercheur et animateur.

45 M. Maurice L'Abbé, L.Sc. en mathématique, a été nommé vice-recteur intérimaire aux études à l'Université de Montréal.

46 M. Gérard Blais, L.Sc.comm., C.A., a été nommé président de Blais, Fortier, Touche Ross Ltée.

47 Me Jean-Jacques Beauchemin, c.r., a été élu président du conseil d'administration de l'Économie mutuelle d'assurance.

49 M. Louis G. Boivin, ingénieur, a été nommé directeur général, construction, à l'Hydro-Québec.

Me Paul-Émile Blain, c.r., a été nommé président de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

50 M. André Poulin, ingénieur, a été nommé vice-président aux ventes de Circul-Aire / Purafil (Canada) Ltée.

53 M. Robert Brunette, ingénieur, a été nommé directeur, région Baie James, à l'Hydro-Québec. Cette unité administrative est nouvellement créée.

M. Jules Léger, Bacc. en droit, a été nommé au Conseil privé du Canada. M. Léger était auparavant gouverneur général du Canada.

M. Gilles Léveillé, L.Sc.comm., C.A. a été nommé vice-président, finances et trésorier à la Société générale de financement du Québec.

55 M. Maurice Huppé, ingénieur, a été nommé directeur de la région Maisonneuve à l'Hydro-Québec.

Le Dr Jean-Marc Pépin, m.d., a vu son mandat renouvelé comme vice-doyen aux activités professionnelles de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

56 M. Yves Gratton, B.Sc.comm., a été nommé chef de la direction et président du comité exécutif de UAP Inc.

M. René Lefebvre, Bacc. et lic. en pédagogie (1957), a été nommé secrétaire de la Faculté de l'éducation de l'Université de Sherbrooke.

M. François Vachon, B.Sc. en mathématique, a été nommé contrôleur de la Compagnie internationale de papier du Canada.

57 M. Gaston Denis, ingénieur, a vu son mandat renouvelé comme vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université de Sherbrooke.

M. Renaud Jolicoeur, B.Sc.comm., a été nommé directeur général du Complexe du Bout-de-l'Île, foire commerciale régionale importante du Canada.

58 M. Jacques Allard, L.Sc. comm., a été élu président de la Brasserie Molson du Québec Limitée.

M. Robert Bégin, B.Sc. comm., a été promu vice-président aux finances à la compagnie Imperial Tobacco.

59 Me Jean Bernier, LL.L., a été nommé directeur adjoint du contentieux et avocat adjoint de l'Hydro-Québec.

Me Jacques Boucher, LL.L. et D.E.S. en droit privé (1964), a été nommé adjoint au vice-recteur à la planification à l'Université de Montréal.

M. Guy Bussière, ingénieur, a été réélu directeur exécutif de la Société internationale d'arboriculture du Québec, pour un troisième mandat.

Le Dr Jean-Claude Panisset, m.v., M.Sc. en pharmacologie (1960) et Ph.D. en pharmacologie (1962), a été nommé professeur titulaire au Département de médecine du travail et d'hygiène du milieu à l'Université de Montréal. Il est également détaché au ministère de l'Agriculture du Québec en raison de son expertise en toxicologie. Le Dr Panisset était auparavant directeur du Département de médecine de la Faculté de médecine vétérinaire.

60 M. Richard Béland, B.Sc. en science économique, M.Sc. (1961) et Ph.D. (1971) en science

économique, a vu son mandat renouvelé comme vice-recteur aux relations avec les personnels et les étudiants à l'Université de Sherbrooke.

Le Dr Bernard Bénéard, m.d., a été nommé vice-doyen à la recherche de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

M. Claude Boivin, ingénieur, a été nommé directeur adjoint de la région Saint-Laurent à l'Hydro-Québec.



Louis Bernard

61 Le Dr Louis Bernard, m.v., a été réélu, pour un cinquième mandat, président de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.

M. Michel Gagnon, L.Sc. comm., C.A., a été nommé vice-président finance et administration chez Hudon et Daudelin Ltée.

62 M. Pierre Desjardins, B.A. a été nommé président de la Brasserie Labatt Limitée.

M. J.M. Réjean Gagnon, ingénieur, a été nommé vice-président exploitation et ingénierie à la Compagnie minière Québec Cartier.

M. Denis Héroux, lic. en histoire, de ICC (International Cinema Corporation of Canada) est co-producteur avec les films Selta de France du film "Atlantic City, N.J." dans lequel Burt Lancaster jouera un rôle de premier plan. Cette production coûtera \$6.2 millions.

63 M. Jacques Brochu, ingénieur, a été nommé directeur général adjoint de la compagnie de construction Beaver Limitée.

M. Laurent-G. Caron, ingénieur, a été élu directeur du département de physique à l'Université de Sherbrooke.

Me Giuseppe Turi, LL.L. et M.A. en science politique (1968), a été élu vice-président international de la Société Dante Alighieri. C'est la première fois qu'un Québécois accède à ce poste. Me Turi est également président de la Société Dante du Québec.



Gilles N. Besner

64 M. Gilles N. Besner, LL.L., A.I.C.F., a été élu administrateur de l'Association québécoise de planification successorale.

M. Richard Brunet, L.Sc.comm., C.A., a été nommé président et chef de direction chez Alfred Lambert Inc.

M. Yves Delagrave, ingénieur, a été nommé directeur de la planification pour le groupe Les Ciments du Saint-Laurent.

M. André Tranchemontagne, L.Sc.comm., a été nommé directeur des services du marketing à la Brasserie Molson du Québec Limitée.

65 Me Jean-Guy Fréchette, LL.L. et LL.D. (1971) a vu son mandat renouvelé comme secrétaire général de l'Université de Sherbrooke.

Me Jeannine-M. Rousseau, LL.L., Bac. en pédagogie (1962), a été nommée vice-président, secrétaire et chef du contentieux à la Société Asbestos Limitée.

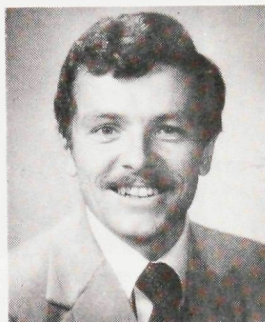
M. Pierre Théberge, Lic. en histoire et D.E.S. en histoire de l'art (1969) a été nommé conservateur en chef au Musée des beaux-arts de Montréal.

66 M. Jean Gagnon, Bacc. en pédagogie, a vu son mandat renouvelé comme directeur du programme de droit notarial à l'Université de Sherbrooke.

M. Gilles Harbour, C.G.A., a été nommé directeur général à la Division régionale au bureau de

Montréal Rosemont de la London Life, compagnie d'assurance-vie.

Le Dr Serge Montplaisir, m.d., M.Sc. en microbiologie et immunologie, a reçu le Prix de recherche fondamentale, pour l'année 1979, de l'association des Médecins de langue française du Canada. Le Dr Montplaisir est professeur agrégé au Département de microbiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.



Philippe C. Duchastel

67 M. Philippe C. Duchastel, B.A., a été nommé professeur associé de psychologie et directeur de la recherche et de l'évaluation à The American College, institution qui se spécialise dans des études sur l'assurance-vie et les sciences financières à Bryn Mawr.



Marie-Thérèse Laliberté

Mme Marie-Thérèse Laliberté, B.Sc., en nursing et maîtrise en nursing (1977), a reçu une bourse de Warner-Lambert Canada pour la poursuite de ses études.

68 Madame Hélène Lupien-Patry, Bacc. en bibliothéconomie et M.A. en bibliothéconomie (1973), a été promue coordonnateur de moyens d'enseignement au Cegep de Victoriaville. Avant



Hélène Lupien-Patry

d'être à l'emploi du Cegep, Mme Lupien-Patry était chef des services externes à la bibliothèque EPC (Éducation, Psychologie et Communication) de l'Université de Montréal.

69 Me Jacques Duhamel, LL.L., a été nommé vice-président au marketing de Cablevision nationale Limitée.

70 M. Guy Bérard, B.Sc. en relations industrielles, a été nommé vice-président, ressources humaines, chez Hudon et Deaudelin Ltée.




Michel Mailloux

M. Guy Djandji, B.Sc. en relations industrielles, a été élu président de l'Association du personnel de Montréal.

M. Michel Mailloux, L.Sc. comm., a été nommé directeur du Service de la promotion des ventes à la Brasserie Molson du Québec Ltée.

71 M. Pierre Duguay, M.Sc. en science économique, a été élu secrétaire de l'Association du personnel de Montréal.

74 Me Michel La Roche, LL.L., a été élu président de l'Association du Jeune Barreau de Montréal.



librairie
aux
bonnes pages

* Nous prenons en considération toutes les demandes spéciales
LIBRAIRE: BERTRAND GOMEL TÉL.: 277-0712
600 rue Jean-Talon est (niveau du métro)

BUREAUX À LOUER
situés près du métro Jean-Talon
endroit idéal pour professionnels
très bonnes conditions de location
le jour: 271-8259
le soir: 276-9606

Des diplômés reçoivent des prix d'excellence du Québec

Pour souligner "leur contribution exceptionnelle au développement de notre société," le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaugeois, L.Péd. en 1962, a remis des prix d'excellence à trois de nos diplômés.

Ainsi, le Dr Armand Frappier, diplômé de médecine en 1930, a reçu le prix Marie-Victorin en reconnaissance de la qualité de ses travaux dans le domaine scientifi-

que. Fondateur de l'Institut de microbiologie il a déjà remporté de nombreuses distinctions dont des doctorats honorifiques des universités Laval, de Montréal, du Québec et de Paris. En 1977, il était nommé membre associé étranger (il y en a vingt dans le monde) à l'Académie de médecine de France.

Récipiendaire du prix Léon-Gérin, le Père Noël Mailloux a

obtenu son B.A. de l'Université de Montréal en 1930. Il est, en outre, le fondateur de l'Institut de psychologie de cette même université. Il en a été le directeur jusqu'en 1957 et y est revenu pour un bref séjour de 1968 à 1972. Spécialiste en psychologie, en pédagogie et en criminologie, le Père Mailloux n'en est d'ailleurs pas à son premier prix. Il a déjà mérité un doctorat honorifique en sciences de l'Éducation de l'Université de Sherbrooke.

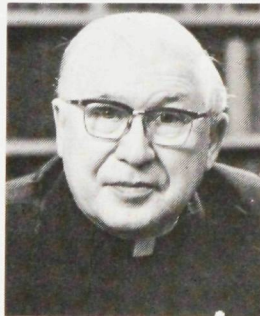
L'année dernière, sa contribution au rayonnement des connaissances dans le domaine de la criminologie lui a valu le prix Hermann Mannheim. Le Père Mailloux a plus d'une centaine de publications à son actif.

Diplômé en philosophie (B.Ph. en 1943 et L. Ph. en 1944), M. Julien Hébert a, pour sa part, reçu le prix Paul-Émile Borduas, la plus haute distinction décernée à un artiste pour l'ensemble de son oeuvre consacrée aux arts visuels.

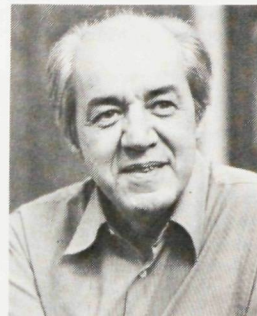
Professeur de design (ou d'architecture de l'objet, préfère dire M. Hébert) à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, il a été le premier à mettre sur pied un cours de design au Québec. Pendant vingt ans il a enseigné à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Meuble. M. Hébert a, pour ainsi dire, formé la génération des designers d'aujourd'hui qui espère donner une dimension industrielle à l'artisanat traditionnel. Soulignons, enfin, qu'il a participé à de grands événements artistiques tels que les expositions universelles de Montréal en 1967, et d'Osaka au Japon en 1970.



Armand Frappier



Noël Mailloux



Julien Hébert

L'Hydro-Québec recherche un ingénieur (Construction)

Concours: 70-0391-09

Fonctions:

- Planifier et gérer les ressources pour que son unité administrative remplisse sa mission
- Contrôler l'uniformité ainsi que l'application des normes techniques auprès des chefs-travaux
- Collaborer avec les "Services techniques" à l'établissement des normes techniques
- Établir pour l'administrateur des travaux la situation générale des contrats
- Assurer le support technique aux unités administratives de l'Administration des travaux et formuler les recommandations aux concernés et en particulier aux "Services techniques".

Exigences:

- Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec (O.I.Q.)
- Posséder une connaissance prati-

que du déroulement des activités de construction de lignes serait un atout souhaitable

- Avoir une facilité pour dialoguer et communiquer lui permettant d'entretenir une liaison efficace entre le personnel de surveillance des travaux de la direction Construction de lignes au chantier et l'équipe d'ingénierie de la direction Projets de lignes de transport.

Lieu de travail: Montréal
Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae à:
Richard Saint-Louis
Centre d'Emploi du Canada
Les Diplômés de l'Université de Montréal
2910, boul. Édouard-Montpetit
Bureau 3
Montréal, Québec. H3T 1J7
N.B.: Mentionner votre numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours.

★
DEPUIS 1954
★

★
1000
ATELIERS
★

★
DEPUIS 1954
★

★
GARANTIE
MONDIALE
★

ATELIER DE TRANSMISSIONS
AUTOMATIQUES

10%

d'escompte
aux diplômés

REMORQUAGE GRATUIT

ESTIMATION GRATUITE

A-I

TRANSMISSION

SPÉCIALITÉ LTÉE

AUTOMATIQUE ★ STANDARD ★ DIFFÉRENTIEL
AUTOMOBILES ★ CAMIONS

GARANTIE 100% - 12 MOIS
À VIE SUR DEMANDE

527-3641

ATRA
QUÉBEC

AMERICAN EXPRESS

master charge

CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS

VISA
CHARGE X

TOURING CLUB
CAA
MONTREAL

DINERS
CLUB

5529 PAPINEAU

LUNDI AU VENDREDI: 8h À 19h, SAMEDI: 8h À 12h
MONTREAL, QUÉBEC H2H 1W3

les avez-vous vus?

AGRONOMIE

- 49 M. Roland Poirier
- 51 M. Gérard Trottier
- 52 M. Maurice Tessier
- 56 M. Jean-Pierre Paré
- 57 M. Alain Mayer

ARCHITECTURE

- 78 M. Hugues Tremblay
- 79 M. Michel Corriveau

HYGIÈNE

- 53 Mlle Marie-Marthe Champoux

H.E.C.

- 70 M. Nessim Awad
- 75 Mlle Réjane Gélinas

LETTRES

- 41 M. Georges-Henri Gamache
- 58 M. Stephen-Alphonse Nazar
- 65 M. Jean-Yves Poulin
- 68 Mlle Claudette Jodoin

LINGUISTIQUE ET PHILOGIE

- 79 Mlle Jo Ann Stanton

MATHÉMATIQUES

- 76 M. Adel Sarwat

ARTS

- 75 Mme Annette Bourdeau
Sénécal

DIÉTÉTIQUE ET NUTRITION

- 79 Dr Gabrielle Cimon Kingsley

DROIT

- 70 Me Louise Arbour
- 79 Me Jean Théberge

ÉDUCATION PERMANENTE

- 78 Mlle Lise Mailloux
- Mlle Renée Monfette
- M. Jean-Pierre Paiement
- Mme Claudette Poulin Larue
- M. Gérard St-Pierre
- Mme Monic Talbot Paradis
- M. André Tremblay
- 79 Mme Monique Perazzelli
Caron
- Mlle Jeannine Goupil
- M. Roger Robidoux

- 79 Mlle Danielle Morin
- Mme Réjeanne Genest Allard

ÉDUCATION PHYSIQUE

- 67 M. Robert Montpetit
- 71 M. Michel Reynolds
- 73 M. Michel Diouf

ÉTUDES MÉDIÉVALES

- 66 M. Jean Roy

MÉDECINE DENTAIRE

- 79 Dr Annyck Raharinoro
Ratiarson

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

- 79 Dr Laurent Ménard
- Dr Guy Lalonde

PSYCHOLOGIE

- 75 Mlle France Gosselin
- 79 Mlle Geneviève Houle

RÉADAPTATION

- 67 Mlle Ghislaine Samson

SCIENCES

- 64 M. Maurice Hervieux
- 67 M. Michel Rosset
- 68 M. Michel Sévigny
- 69 M. Michel Gauthier
- 76 M. Louis-Albert Ducharme

MUSIQUE

- 66 Mlle Andrée Paul

NURSING

- 63 Mlle Marielle Frénette
- 72 Mlle Jacqueline F. Barrette
- 78 Mlle Diane Joly

NUTRITION

- 50 Mme Suzanne Primeau Savard
- 75 Mlle Laurette Mergui
- 77 Mlle Louise Nadeau

PÉDAGOGIE

- 78 Mlle Amira Mikail Naguib
- Mlle Diane Perreault

PHARMACIE

- 79 Mme Sok Hoang Duch

PHILOSOPHIE

- 75 Mme Mary Lise Murisier
Lalonde

POLYTECHNIQUE

- 64 M. Romuald Guillemette
- 70 M. Jean-Claude Haneuse

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

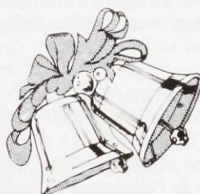
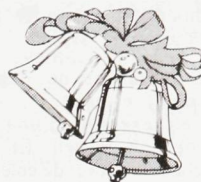
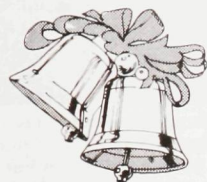
- 62 Mme Manon Marcotte
Beausoleil
- 64 Mlle Ghislaine Cayouette
- 68 Sr Monique Robitaille
- 70 M. Jean-Noël Hébert
- 71 Mme Louise Blondin Sekiou
- 73 M. Roger Payant
- 74 M. Gaétan Dugas
- 79 Mme Denise Comeau Baril

SCIENCE POLITIQUE

- 78 M. Patrick Pierre Miron

SCIENCES RELIGIEUSES

- 66 M. Gilles Gamache
- 66 Frère Jacques Mongeau
- 70 Mlle Yvette Marguerite Pleau



**Nous avons perdu leur adresse.
Souhaitez-leur Joyeux Noël pour nous!**

Pour renouer avec nous, demandez-leur de communiquer avec Mme Lili Fortin au 343-6230.

diplômés-auteurs

Camilien et les années vingt

suivi de

Camilien au goulag

Robert Migner

Histoire 1970

Robert Lévesque

Les Éditions des Brûlés
183 pages \$10

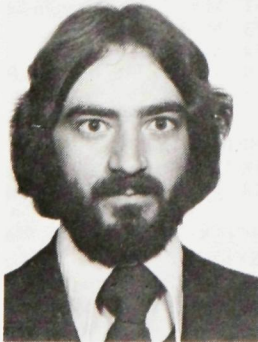
Cet ouvrage met en lumière cette période peu connue de l'histoire politique et sociale du Québec qui vit la montée surprenante et la chute rapide d'un homme issu des faubourgs de Montréal qui avait réussi comme maire de la métropole du Canada et chef de l'opposition provinciale à ébranler le régime de Louis-Alexandre Taschereau. Camilien Houde, populiste, souvent retors, orateur extraordinaire, avait réussi à opposer à la corruption institutionnalisée du gouvernement libéral une machine politique qui bouleversa les règles du jeu. Leader populaire? Démagogue? Ambitieux? Comédien? Aventurier, gangster? Cet ouvrage propose des éléments de réflexion autour de l'énigme du "p'tit gars de Sainte-Marie".

Circulation, respiration, excrétion

Bernard Dugas

Biologie 1976

Éditions Décarie
152 pages \$8,50



Bernard Dugas

L'homéostasie est la propriété que possèdent les êtres vivants d'ajuster constamment leur milieu intérieur au changement. Chez les organismes supérieurs, végétaux et animaux, elle est réalisée en grande partie grâce aux interactions de ces trois grands systèmes, circulatoire, respiratoire et excréteur.

Ce jeune auteur n'a pas attendu longtemps après ses études de premier cycle pour s'attaquer au

défi d'expliquer aux étudiants de niveau pré-universitaire les fondements et les subtilités de ces mécanismes. Défi relevé avec succès: le texte est simple, clair, les illustrations éloquentes; les fréquentes synthèses et les mises en situation amènent l'étudiant à considérer la merveilleuse unité de ces constituants de la machine vivante.

Fragments

Guy Ménard

Théologie 1976

Éditions Hurtubise HMH
148 pages \$7,25

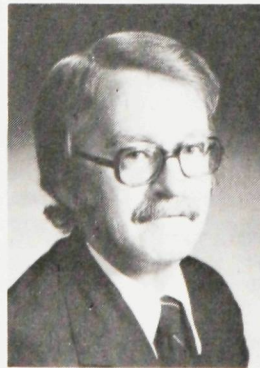
"D'amour et de dégoût, parfois de fantaisie...", écrit l'auteur en exergue d'une des sections de son recueil. Et bien d'autres choses encore: de colère et de chair, de passion et de rêverie... *Fragments*. Le titre de ce recueil évoque presque inévitablement les écrits de ces penseurs grecs d'avant Socrate dont nous sont parvenus, par-delà les siècles, quelques fragments épars. A leur manière, les fragments de ce recueil évoquent eux aussi un monde où l'amour et la science, la politique et la philosophie seraient encore un peu poésie...

Génétique

Gilles Drainville

Sciences 1961

Éditions Décarie
144 pages \$8



Gilles Drainville

A l'époque où la bioingénierie, les manipulations génétiques suscitent à la fois admiration et crainte et font la une des journaux, un exposé clair et extensif des grands principes de la génétique est certainement bienvenu. Des humbles et patients travaux du moine Gregor Mendel sur les petits

pois jusqu'aux audacieuses tentatives de recombinaison artificielle de gènes étrangers, tout est expliqué progressivement et sans douleur. Les différents niveaux du phénomène de l'hérédité y sont bien circonscrits, de la génétique moléculaire à la génétique des populations.

Ainsi, bien que cet ouvrage s'adresse d'abord aux étudiants de niveau collégial, il peut également rendre service à celui qui désire rafraîchir et mettre à jour sa connaissance de l'hérédité ou simplement s'initier à la génétique.

J'apprends l'anglais... volume II

Gino Silicani

Sciences de l'éducation 1955

Jeanne Grisé-Allard

Les Éditions du Jour
159 pages \$7

Pour répondre au désir de plusieurs lecteurs du premier livre "J'apprends l'anglais", les auteurs ont entrepris la rédaction de ce deuxième tome. Faisant preuve d'efforts et d'imagination, ils ont fait appel à des principes pédagogiques de l'École nouvelle pour mieux s'adapter aux besoins de notre temps.

L'ouvrage est abondamment illustré et regorge d'exercices pratiques grâce auxquels l'étudiant se familiarisera avec l'anglais, langue seconde.

L'éducation motrice

Dans le local de classe

Pauline Desrosiers

Éducation physique 1964 et 1969

Sciences de l'éducation 1974

Les Presses de l'Université
Laval
214 pages \$12

Principalement destiné aux professeurs du premier cycle de l'enseignement primaire pour enfants de six à huit ans, ce volume intéresse également ceux du deuxième cycle ainsi que les enseignants de la maternelle et les spécialistes en activité physique.

On y démontre qu'il est avantageux de réaliser en classe, par une variété d'activités physiques appropriées, des expériences de mouvements complémentaires à celles vécues par les enfants au gymnase et en plein air.

Écrit en collaboration avec Marielle Tousignant du Département d'éducation physique de l'Université Laval.

L'internationale des rois

Roger Duhamel

Droit 1937

Les Éditions La Presse
264 pages \$9,95



Georges Duhamel

Il n'y a aujourd'hui des rois que ceux qui ont abdiqué leur souveraineté!

A regarder vivre les monarques et les prétendants actuels, l'auteur de cet ouvrage est convaincu qu'il existe parmi eux un certain nombre d'hommes et de femmes qui ne doivent qu'à leur noble origine, le sort pénible de vivre parallèlement à leur temps.

Leur situation marginale, qu'ils n'ont pas choisie, entretient une nostalgie...

Vous trouverez dans ce livre le bilan des principales dynasties européennes. Un livre d'histoire passionnant.

Montréal, ma grand'ville

Josette Michaud

Architecture 1970

Les Éditions La Presse
42 pages \$8,95



Josette Michaud

Un livre magnifique, illustré d'aquarelles en couleurs, pour enseigner aux petits Montréalais à

connaître leur ville. Un texte simple et pourtant propre à susciter leur curiosité. D'Hochelaga à Montréal, en passant par Ville-Marie, l'auteur emmène l'enfant avec elle, lui faisant découvrir l'histoire à travers l'architecture et le tissu urbain. Sortant de sa rue, puis de son quartier, l'enfant découvre sa ville avant de découvrir le monde. Il y trouve ses racines et, conséquemment, un peu de lui-même.

Ta main me conduit...

Fernande Charbonneau
Lettres 1964

Éditions Paulines
112 pages \$6,50

Cet ouvrage offre des éléments de réponse à ceux qui désirent se situer dans la vie d'Oraison. A cette fin, textes et images ont été réunis. "Nos yeux sont de bons serveurs de la prière et nos mains sont très liées à notre prière".

A la fin du volume, le lecteur est invité à prendre son pinceau ou sa plume pour esquisser simplement le mystère de sa relation avec Dieu par l'oraison.

Vingt ans de mortalité au Québec

Les causes de décès 1951-1971

"Démographie canadienne"

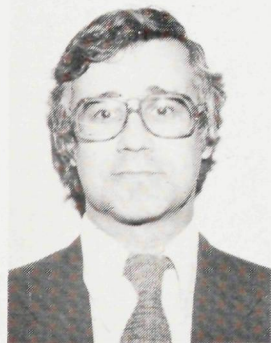
Desmond Dufour

Démographie 1969

Yves Perron

Les Presses de l'Université
de Montréal

212 pages \$11,95



Desmond Dufour

De quoi meurt-on au Québec? Aux différents âges de la vie, quels sont nos risques d'être victime d'un cancer, d'une maladie de cœur, d'un accident? Depuis le début des années cinquante, ces risques se sont-ils aggravés? Voilà quelques-unes des questions

auxquelles cet ouvrage cherche à répondre.

Si la mort est imprévisible pour les destinées individuelles, au niveau collectif, elle s'ordonne en profils réguliers, en courbes harmonieuses. Un tel "ordre" cependant se modifie sans cesse à la faveur de progrès médicaux, de transformations de notre environnement et de notre mode de vie.

Cette étude, très bien documentée et de lecture facile malgré certains aspects techniques, est originale et se classe parmi les sources d'information peu nombreuses au Canada.

La visiteuse

Le dragon blessé

Donald Alarie

Lettres 1971

Claude Blouin

Lettres 1968

L'atelier de production
littéraire de la Mauricie
122 pages \$3

Des feuilles dactylographiées, brochées et paginées à la main, cela est suffisant pour qu'une oeuvre apparaisse.

L'Atelier de production littéraire de la Mauricie ne doit pas son existence à un système de subventions. Il repose d'abord et avant tout sur un acte de foi dans la chose écrite. Plonger dans l'encre, ça fait du bien, même au risque de se noyer...

Ayant déjà publié par ailleurs, les auteurs tiennent ce pari en collaborant au dynamisme d'une telle initiative.

Antonine Maillet reçoit le prix Goncourt

Premier auteur canadien à mériter le prix Goncourt, Antonine Maillet, licenciée ès lettres en 1962, a reçu les honneurs de cette suprême distinction littéraire à Paris, le 19 novembre dernier.

C'est à son roman **Pélagie-la-Charette** qu'elle doit d'avoir été ainsi reconnue officiellement et magistralement, il faut bien le dire, par la francophonie mondiale.

Acadienne et fière de l'être, Antonine Maillet s'était donné comme défi d'écrire toutes ses oeuvres dans la langue de l'Acadie. En recevant le prix Goncourt, elle a réussi à donner ses lettres de noblesse à la "parlure" de la Sagouine.

Antonine Maillet a fourni la preuve qu'à force de talent et de détermination, on arrive à donner une dimension universelle à une oeuvre tout en lui conservant la saveur locale dont elle est issue.

Le couple diplômé

Les Diplômés de l'Université de Montréal organisent conjointement avec l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) un colloque sur le couple diplômé.

le mercredi 12 décembre 1979
à 20 heures

à l'amphithéâtre C 21325
du Pavillon Lionel-Groulx
Université de Montréal

Vivre à deux, fonder une famille et poursuivre une carrière, est-ce possible? Faut-il vraiment sacrifier l'un pour se réaliser pleinement dans l'autre? Quelles sont les alternatives des couples diplômés qui désirent avoir à la fois une vie familiale enrichissante et une vie professionnelle épanouissante? Quelles doivent être les priorités et comment doit-on les définir? C'est à ces questions et à plusieurs autres que tenteront de répondre les quatre couples diplômés invités à nous présenter leur point de vue sur la question.

Le Dr Suzanne Lamarre-Dumas, psychiatre à l'Hôpital Charles-Lemoyne, le Dr Bernard Dumas, radiologiste à l'hôpital Royal Victoria, Me Paul Tardif-Delorme, avocat et président directeur général de Téléglobe, Mme Lucie Beauregard-Tremblay, orthophoniste à la Commission scolaire régionale de Chambly, M. Victor Tremblay, mathématicien et directeur du Centre de Sondage de l'Université de Montréal, Mme Suzanne Émond-Legeault, professeur à la Commission scolaire de Brossard et M. Robert Legeault, ingénieur et directeur général adjoint à Journal Offset, nous feront part de leur expérience vécue comme couple diplômé.

Vous êtes tous invités à participer à la discussion. L'entrée est libre.

**Vous avez des projets
d'achat, de vente
ou de financement de propriétés?**

Au Trust Général, on le fait. Mieux.

Montréal/Place Ville-Marie
909 ouest, boul. Dorchester
866-9641

Montréal/Saint-Jacques
10, Saint-Jacques
866-9641

Montréal/Langelier
3270, boul. Langelier
254-4566

Repentigny
522, Notre-Dame
585-5221

Outremont
1, Vincent d'Indy
739-3265

Longueuil
1079, chemin Chambly
670-9011

Laval
1717 ouest, boul. Saint-Martin
Chomedey
332-1314

Drummondville
215, Lindsay
477-2227

Trois-Rivières
1350, Royale
379-7230

Shawinigan
794, 5e Rue
537-8847

Chicoutimi
494, Champs-Élysées
549-6490

Alma
585, Collard
668-3391

Québec
1091, chemin Saint-Louis
688-0630

Lévis
300, Côte du Passage
833-4450

Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
862-7286

Rimouski
12 est, Saint-Germain
724-4106

Baie Comeau/Hauterive
231, boul. LaSalle
Baie-Comeau
296-3335

Port-Cartier
2, Élie-Rochefort
766-2636

Sept-Îles
690, boul. Laure
968-1830

Gatineau
355, boul. Gréber
568-4141

Hull
120, Principale
771-3227

Aylmer
181, Principale
684-6363

Ottawa
66, Slater
238-4900

 **TRUST GÉNÉRAL
DU CANADA**